

www.e-rara.ch

Voyage à Canton, capitale de la province de ce nom, à la Chine

Charpentier de Cossigny, Joseph François

A Paris, [1798-1799]

Zentralbibliothek Zürich

Shelf Mark: NR 1644

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-36844>

[De la Chine.]

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

pas. Cette canelle est inférieure en prix et en qualité à celle de Ceylan qui, elle-même, est très-inférieure à celle de la Cochinchine, que les Chinois nomment *bois de sucre*, et qui est en effet très-sucrée naturellement.

De la Chine.

En abordant les terres de la Chine, un pilote, vieillard vénérable, est venu nous prendre sous voile à huit heures du soir, et nous a fait mouiller cinq quarts-d'heure après en rade de Macao (1). Je m'étois proposé d'y descendre le lendemain matin, mais la mer étoit mauvaise, le vent et la marée favorables, et nous avons fait route sur la bouche du Tigre. A sept lieues de là, est la *Tour-du-Lion*. Les vaisseaux sont obligés d'y passer à haute mer, parce que dans la basse, il n'y a que dix-sept pieds

(1) Cet établissement qui appartient aux Portugais, est le seul que les Chinois aient permis à une nation européenne de former dans l'Empire; et quoiqu'il soit bien déchu de son ancienne splendeur, il fait encore quelque commerce avec les Philippines et avec la Cochinchine. Cette situation est une des plus heureuses pour le commerce, si la nation qui y est établie avoit de grandes vues, des moyens et de l'activité, et si elle comprenoit que les Colonies qui n'ont d'autre ressource que le commerce doivent jouir de la plus grande liberté pour le faire.

d'eau. Le lendemain nous avons mouillé par le travers de l'Isle de *Vampou*. Nous avons trouvé en rade, six vaisseaux anglais, six hollandais, un danois, trois suédois et un français, le même que nous avions rencontré dans le détroit de Banca. Quelques jours après, sont arrivés plusieurs vaisseaux français, anglais et danois.

La navigation dans le cours de la rivière a de quoi frapper un Européen. La quantité immense de bateaux allant et venant, les plaines inondées qui présentent des champs de riz, sur lesquels on voit voguer quelques bateaux, les tours placées sur les bords de la rivière, les montagnes pittoresques, et qui présentent des cultures, les forts placés de distance en distance, pour défendre l'entrée de la rivière, et pour empêcher la fraude des droits de douane, tout présente l'idée d'une nation civilisée depuis long-tems, et d'un peuple nombreux, laborieux et industrieux.

Dès qu'on est mouillé à *Vampou*, deux bateaux chinois viennent s'amarrer aux deux côtés du vaisseau, avec des commis de la douane, et ne le quittent, que lorsqu'il est chargé, et qu'il part. Comme toutes les marchandises paient des droits d'entrée et de sortie, et qu'il y en a quelques-unes de prohibées, telles que l'introduction de

l'opium et la sortie de l'argent ; rien ne peut débarquer du vaisseau sans le consentement des douaniers, qui donnent un passe-port. On est obligé de le faire viser par les commis de quatre autres douanes, situées sur la rive gauche de la rivière pour les envoyer à Canton. Il y a trois lieues de Vampou, aux factoreries européennes, et trente lieues de la ville à la Bouche-du-Tigre. Les canots qui portent le pavillon de la nation européenne à laquelle ils appartiennent, sont exempts de s'arrêter aux quatre douanes dont j'ai parlé ; mais un douanier vient à la loge faire la visite des canots. Il n'y a que les capitaines de vaisseaux et les premiers supercargues qui aient le droit d'arborer pavillon. On ne peut rien débarquer que le haupou ou intendant de la province n'ait fait sa visite à bord. Il se fait toujours annoncer. Dès qu'il paroît dans sa galère, qui est bien accompagnée, on envoie un officier au-devant de lui, on le salue de onze coups de canon, on le reçoit avec beaucoup de cérémonies et de distinction, et on le régale. Il mesure le vaisseau tant en longueur qu'en largeur, pour fixer les droits d'ancrage, qui sont dus à l'Empereur. Il fait ordinairement présent au vaisseau de deux bœufs, de deux sacs de farine et de quelques pintes de *Sams'ou*. C'est, dit-on,

une liqueur spiritueuse d'une odeur forte et fétide, extraite du riz par la fermentation et par la distillation. Les Chinois en boivent et nos matelots finissent par s'y accoutumer. Quand le haupou quitte le vaisseau, il est encore salué par onze coups de canon.

Canton est un des meilleurs ports de la Chine, et des plus considérables. Il est non-seulement le seul qu'il soit permis aux Européens de fréquenter; mais il est encore le rendez-vous d'une grande partie des vaisseaux chinois qui vont à la Cochinchine, Formose, Haynam, Siam, Malac, Achem, Batavia, les Moluques, le Japon, etc. Les Chinois sont, depuis long-tems, les seuls de ces contrées orientales qui fassent le commerce; il n'est cependant pas encouragé par le Gouvernement. Une loi de l'Empire défend aux sujets d'en sortir; d'où il résulte que l'état de marin est méprisé et avili. Ce préjugé qui est faux, et qui paroît très-impolitique, prend sa source dans la haute opinion de ce peuple, pour ses lois, ses usages, ses mœurs; dans le mépris qu'il a conçu pour les étrangers, et qui est fondé sur la comparaison qu'il fait de sa législation, de sa population, de son industrie, avec celles des peuples barbares, ou celles des peuples moins avancés qui l'avoisinent; dans son industrie et son activité, qui

paroissent suffire à tous ses besoins ; dans le respect religieux qu'il a pour ses ancêtres et pour sa haute antiquité , qui lui fait regarder toute innovation comme dangereuse ; enfin dans son excessive population qui ne lui inspire pas le désir de l'augmenter par les ressources du commerce.

Canton , situé sur la rive gauche du Tigre , par 23 degrés 8 minutes de latitude, et par 130 degrés 43 minutes de longitude, est très-considérable. Sa population passe pour excéder un million d'âmes : je le crois sans peine , vu la grande étendue de la ville ; vu l'affluence des vaisseaux de commerce, et celle des bateaux ; vu le nombre immense d'ouvriers , de marchands , de négocians , de commis , de porte-faix , de bateliers , de pêcheurs , d'agriculteurs , de matelots. La garnison de cette ville est composée tantôt de vingt mille , tantôt de vingt-cinq , tantôt de trente mille Tartares. Le nombre des personnes qui sont obligées d'habiter l'eau sur des bateaux , et qui ne peuvent pas , d'après les lois , se fixer à terre , peut se monter à trois cents mille âmes , en y comprenant les filles publiques , dont le total est évalué à quarante mille.

Les rues sont étroites , pavées avec de grandes pierres , et la plupart alignées ; elles ont presque toutes des barrières , qu'on

ferme tous les soirs. La plupart des maisons n'ont qu'un étage , qui est ordinairement construit en bois ; les fenêtres sont faites avec des écailles d'huître , ou avec des nacres de perles. Celles des faubourgs , qui appartiennent à de gros négocians , ont des jardins. J'en ai vu une que l'on bâtissoit. Il y avoit de l'eau dans le jardin , qui étoit assez vaste , des rochers factices qui faisoient un bel effet , un pont , un labyrinthe , et plusieurs petits pavillons d'une forme très-différente les uns des autres , très-agréables , ouverts sur les côtés , dans le goût des Kiosques. Cette demeure étoit destinée aux femmes du négociant. Il n'avoit rien épargné pour la leur rendre agréable.

Le quai où sont les factoreries des Européens est très-long ; il est sur la rive gauche de la rivière. Ils y arborent tous le pavillon de leur nation. Ces bâtimens sont à côté les uns des autres ; ils sont fort longs ; ils n'ont qu'un étage et ils ont plusieurs cours. Ils forment , dans le derrière , une rue , où il y a une grande quantité de boutiques pourvues de marchandises de toute espèce : elle est fermée aux deux extrémités par des barrières que les Européens ne peuvent pas franchir. Autrefois ils alloient partout , excepté dans la ville tartare , qui est contiguë à la ville chinoise ; j'y suis même entré ,

sans m'en douter ; mais je fus retenu par un corps-de-garde qui m'obligea de rebrousser chemin , sans m'insulter. Nous pouvions alors sortir de la ville et nous promener dans la campagne ; nous n'y allions qu'en chaise-à-porteurs , afin d'être moins exposés aux insultes des gens de la campagne , et surtout des enfans , qui nous jetoient souvent des pierres par mépris.

Il y a de très-grandes *sommes* chinoises , mouillées vis-à-vis de nos factoreries , qu'on nomme des *hans* : c'est le nom chinois. Il y en a du port de 1,000 tonneaux. Ces vaisseaux sont plats , frêles , trop exhaussés aux deux extrémités ; ils ont un gouvernail trop large , et par conséquent trop exposé aux lames. Ces bâtimens ne sont pas faits pour la haute mer : aussi les Chinois ne quittent guère la terre de vue. Les voiles sont des nattes artistement faites ; on dit que les cables sont de rotins , et que leurs ancres sont d'un bois dur , avec des pierres , pour en augmenter le poids. Leur marche est assez lente. Nous avons toujours dépassé , et même assez promptement , tous ceux que nous avons rencontrés en mer. Ils emploient une composition semblable à celle des Indiens de Surate , pour empêcher les vers de piquer le bois de leurs vaisseaux , pour

empêcher l'eau d'y pénétrer par les coûtures, et pour prolonger la durée des bois.

Il y a un faubourg très-considérable sur la rive droite du fleuve, vis-à-vis les hans des Européens, où les négocians de Canton ont des magasins. La marée remonte au-dessus de la ville. Nos chaloupes sont obligées, pour faire de l'eau, d'aller à deux lieues au-dessus, et d'attendre la basse-mer pour remplir les futailles. La ville de bateaux est à une lieue au-dessus de Canton. Ils sont tous alignés, et forment des rues; ils sont assez grands et couverts, et servent de demeure à toute la famille; elle a un esquif, pour aller chercher des provisions, et pour descendre à terre, lorsque leurs besoins le requièrent; mais ils ne peuvent pas y coucher. Les femmes des bateaux ne sont pas soigneuses à se cacher; j'en ai vu de très-jolies. J'en ai aussi rencontré dans les rues qui étoient en chaise-à-porteurs, très-parées, très-enluminées et d'une figure agréable: il étoit facile de les voir au travers des jalousies des portières, où la curiosité les retenoit pour voir des Européens.

Il y a dans la ville plusieurs canaux, sur lesquels il y a des ponts de pierres d'une seule arche. Je n'en ai pas vu de considérables, mais j'ai oui dire qu'il y avoit de ces

ponts , dans l'intérieur de l'Empire , qui avoient neuf, onze et quinze arches, et même plus. La construction de ces ponts prouve des connoissances en architecture , qui pourroient être appliquées à l'édification des palais , des temples , ou d'autres monumens publics, si tel étoit le goût des Chinois. Il n'y a point d'autres lieux publics que les Pagodes : encore le peuple n'a pas de jours d'assemblée, ni d'heures fixes pour s'y rendre ; et comme toutes les religions , à l'exception de la chrétienne, vu son intolérance, sont permises , on ne peut pas regarder tel ou tel temple, comme un lieu consacré au public.

Les usages de ce peuple diffèrent si fort de ceux des Européens, qu'il est bien difficile d'en juger sainement , parce que les hommes sont enclins à rapporter tout à leurs opinions et à leurs habitudes, et qu'ils trouvent étrange tout ce qui s'en éloigne , et absurde tout ce qui y est contraire. Les Chinois sont dans le même cas , lorsqu'ils nous jugent. Combien de Parisiens seront surpris d'apprendre que dans les villes du premier ordre, même à Nankin et à Pekin , il n'y a point de promenades publiques , point de spectacles réglés, de concerts, de bals. Il n'y a point dans ce pays d'oisifs qui cherchent à se faire remarquer, et qui amènent le changement des

modes. Il n'y a point de rentiers, point d'hommes jouissant des revenus de ses terres, sans se mêler de leur exploitation. Tout individu est constamment occupé. Les femmes y sont renfermées, d'où il résulte que les occasions de plaire, par la variété, la grâce, l'élégance et la richesse des ajustemens, n'existent pas. Toutes ces raisons établissent la simplicité dans les costumes; ils n'ont ni grâce, ni élégance, ni dorure. Ils sont à-peu-près les mêmes aujourd'hui, qu'ils étoient dans les tems les plus anciens; je dis à-peu-près, car le chapeau actuel est Tartare. Ils portoient auparavant une longue chevelure qu'ils eurent ordre de couper; ils s'y soumi-
rent avec peine.

On porte à la Chine des draps, de l'azur, du corail, de l'ambre jaune, du poivre, du calin, du coton en laine, du sandal, de l'ébène, de l'arèque, des rotins qui viennent de Malac, des toiles blanches et peintes des Indes, de l'opium, des épiceries fines, des nids d'oiseaux, des *bitches-de-mer*, des ailerons de requins, et de l'argent. Les cargaisons, pour l'Europe, consistent en thé, qui fait la plus grande partie du chargement des vaisseaux, en soieries, en nankins, en porcelaine, en vernis, rhubarbe, borax, cinabre, musc, esquine, nacre de perles, etc.

C'est le thé qui attire à la Chine les
vaisseaux

vaisseaux Européens ; les autres articles , qui composent leurs cargaisons , ne sont pris que comme assortiment. On a prétendu que les Chinois faisoient cas de notre sauge ; on a même écrit qu'ils l'estimoient plus que le thé. Si cela étoit vrai , les Européens auroient eu un objet d'échange à leur offrir. La culture de la sauge qui vient avec tant de facilité , et qui , au moyen des coupes que l'on peut répéter dans la même année , donneroit des cueilletes abondantes , auroit pris faveur en Europe. J'ai goûté une décoction théiforme de sauge , et je puis certifier qu'elle est très-désagréable. Son goût aromatique et son amertume , dégoûteront toujours de cette boisson. Les fleurs de sureau et de tilleul , le thé suisse qui a beaucoup de parfum , la véronique , les queues de cerises , qui étant bouillies , donnent à l'eau un goût très-agréable , pourroient être comparées au thé , avec plus de raison que la sauge. On prétend que les Chinois regardent le thé , comme une boisson salubre , qui corrige les mauvaises qualités des eaux saumâtres ou stagnantes. Ils lui attribuent beaucoup de propriétés médicinales ; ils ne mêlent avec cette boisson ni lait , ni sirop , ni liqueurs fortes , ni acide quelconque ; en un mot ils la prennent toujours pure , avec un peu de sucre candi qu'ils tiennent dans la bouche. « On a remarqué depuis

» long-tems ; que les vaisseaux de la Chine ,
 » en retournant en Europe , avoient beau-
 » coup moins de scorbutiques , que tous les
 » autres vaisseaux des Indes qui font leur
 » retour : on attribue cet heureux effet à
 » l'usage du thé. »

(Extrait d'une lettre à Sonnerat.)

Plusieurs médecins ont douté de ses vertus ; d'autres lui ont attribué des qualités nuisibles. L'expérience de plusieurs siècles par la Nation la plus nombreuse du globe , par plusieurs autres qui l'avoisinent et par les Japonais ; celle de plusieurs peuples de l'Europe qui font un usage habituel de cette boisson , me paroissent des argumens sans réplique. Prétendre que les Chinois gardent le bon thé pour eux et ne nous envoient que le mauvais , est une assertion ridicule , qui prouve l'ignorance où l'on est du commerce et la manie de vouloir soutenir une opinion fautive par des conjectures hasardées. Avancer que le thé perd ses qualités pendant le trajet en mer , est encore une supposition gratuite , qui prouve un défaut de connoissances , et même un défaut de raisonnement ; car si le thé perd ses qualités bonnes ou mauvaises , quelle qu'en soit la cause , il ne peut plus être nuisible.

Je suis persuadé que la Chine doit en partie sa grande population à l'usage habituel du thé, non qu'il soit prolifique, mais parce qu'il éloigne les causes des maladies. Je présume que l'Angleterre qui a remarqué l'accroissement de sa population depuis un demi-siècle, le doit aussi en partie à l'usage du thé, qui éloigne celui des liqueurs fortes, et qui rend les maladies plus rares, et en général moins dangereuses. « La lèpre, dit le célèbre Guillaume Buchan, (*Médecine Domestique*, Tome III, page 196, Edition de Paris, 1788) « si commune autrefois dans la » Grande-Bretagne paroît avoir eu beaucoup » de rapports avec le scorbut. Peut-être est- » elle moins fréquente aujourd'hui, parce » qu'en général les Anglais mangent plus de » végétaux qu'autrefois, *boivent beaucoup* » *de thé*, observent un régime plus delayant; » et enfin parce qu'ils font moins d'usage de » mets salés, et qu'ils sont plus propres; » mieux logés, mieux vêtus; etc. ».

J'ajoute à ces réflexions judicieuses que l'usage des viandes boucanées, qui se conserveroient aussi bien, ce me semble, et peut-être mieux que les viandes salées, en prenant des précautions pour empêcher que les différens morceaux n'eussent entr'eux un contact immédiat, et pour prévenir leur fermentation, ou au moins, pour la retarder

et la ralentir, seroit beaucoup moins insalubre que les salaisons. Il suffiroit d'arranger ces viandes dans des tonneaux, avec du sablon de rivière bien lavé et bien sec. Peut-être l'industrie trouvera-t-elle quelque autre substance plus propre à produire l'effet désiré ?

Je vais transcrire ici un Mémoire qui m'a été remis par un supercargue des vaisseaux de l'ancienne Compagnie des Indes, qui avoit fait plusieurs voyages à la Chine, et qui y avoit résidé.

Du thé en général.

« Le thé croît à un petit arbrisseau, dont
 » on cueille la feuille au printems, quand elle
 » est encore petite et tendre. Sa forme est
 » oblongue, pointue, dentelée en ses bords.
 » Sa couleur est verte ; sa fleur est composée
 » de cinq feuilles blanches, disposées en
 » roses. Il lui succède une coque grosse
 » comme une noisette de couleur de châ-
 » taignes, dans laquelle on trouve un, deux
 » ou trois noyaux gris, ridés, de mauvais
 » goût. Sa racine est fibreuse, et éparsée à la
 » superficie de la terre ; il croît également
 » en terre grasse, comme en terre maigre.
 » Ses feuilles étant cueillies, on les expose à
 » la vapeur de l'eau bouillante, pour les

» amollir; quand elles en sont pénétrées,
 » on les étend sur des plaques de métal,
 » posées sur un feu médiocre. Elles s'y ris-
 » solent d'elles-mêmes, en la figure que
 » nous les voyons.

» Il y a deux sortes de thé, savoir le bouy
 » et le verd. Ils se subdivisent en plusieurs
 » sortes, savoir :

Thé-Bouy.

« Tous les thés-bouys croissent sur une
 » seule montagne, du côté d'Emouy. Le
 » thé-bouy ordinaire vient au bas de la
 » montagne; le camphou au haut, et le saot-
 » chaon au milieu, et à l'abri de toutes les
 » mauvaises influences; ces trois arbres sont
 » les mêmes dans leur espèce. Il n'y a que
 » la différente exposition qui leur donne
 » différentes qualités, aussi bien que la dif-
 » férente manière de les apprêter. Le mot
 » de *Camphou-bouy*, veut dire du thé-bouy
 » mieux préparé. Le mot *saotchaon* signifie
 » quintessence. On donne ce nom au thé
 » qui vient de l'arbre qui croît au milieu de
 » la montagne, soit parce qu'étant à l'abri des
 » injures du tems, il se bonifie plus que les
 » autres, soit que l'on ne recueille de cet
 » arbre que les feuilles les plus nourries et les
 » plus fortes en sève ».

« Le thé pekao ordinaire est composé de
» petites feuilles blanches, veloutées, qui
» poussent au bout des branches de ces
» trois arbres. Il ne peut pas être bon, puis-
» que ces feuilles, ne faisant que naître,
» elles ne peuvent pas avoir beaucoup d'odeur
» ni de sève. On y mêle des feuilles de thé-
» bouy ordinaire; mais le véritable pekao
» croît à un arbre particulier. Les branches
» de cet arbre n'ont des feuilles que des deux
» côtés. D'un côté de la branche, elles sont
» toutes noires, de l'autre toutes blanches;
» mais quand on recueille ce thé, on a grand
» soin d'y mettre beaucoup moins de feuil-
» les blanches que de noires, parce que les
» premières sont fort chères et beaucoup
» estimées en Chine. C'est ce que l'on appelle
» thé-lintchessin, que les Européens ont
» nommé improprement fleurs de thé.

« Pour faire paroître dans le thé pekao
» beaucoup de feuilles blanches, les Chi-
» nois y mêlent de petites feuilles encore
» blanches et naissantes qui croissent au
» haut des arbres de thé-bouy ordinaire.
» On m'a fait voir du thé pekao, qu'on m'a
» dit être véritable. Il valoit quatre-vingt-
» cinq taëls le pic. Ce thé étoit fort pesant
» et spongieux; il avoit une odeur forte,
» et les feuilles pleines de duvet, égale-
» ment mêlées de blanches et de noires.

» Il faut que tous les thés-bouys en géné-
 » ral soient secs et pesans à la main. C'est
 » une marque qu'ils ont de la nourriture
 » et de la sève. Il faut qu'ils donnent à l'eau
 » une couleur jaune tirant sur le verd ; c'est
 » une marque qu'ils sont nouveaux , parce
 » que les vieux thés donnent une couleur
 » rousse. Il faut que les feuilles soient
 » grandes et entières ; c'est une marque
 » qu'ils n'ont point été gardés ; parce que
 » plus ils le sont , plus ils sont remués et
 » tracassés , ce qui brise la feuille et y fait
 » de la poussière.

» La feuille du thé-camphou doit être
 » d'un beau noir lustré , grande , pesante ,
 » donnant à l'eau une couleur fort claire ,
 » et sur-tout beaucoup de douceur au goût.
 » le camphou supérieur est le saotchaon
 » qu'on donne aux Européens. Le véritable
 » saotchaon est trop rare et trop cher
 » en Chine , pour qu'on puisse en avoir aisé-
 » ment. »

Thé-verd.

« Il y a trois sortes de thés-verds , savoir :
 » thé-sonlo , thé-bin ou impérial , et thé-
 » haysuen. Je dis qu'il n'y a que ces trois
 » sortes , parce que les autres ou sont in-

» connues aux étrangers , ou ils n'en prennent pas ordinairement.

» Les Chinois industrieux , dans la manière d'apprêter les thés , en ont multiplié considérablement les espèces.

» Le thé-bin ou impérial vient d'un arbre différent. Sa feuille est plus grande et plus enflée que celle des deux autres. Tous ces thés doivent avoir un œil verd et plombé ; plus ils sont vieux , plus la feuille devient jaune. Il faut qu'ils aient aussi une odeur de rôti grillé qui flatte l'odorat. Lorsqu'ils sont anciens , ils ont une odeur de poisson , approchant de celle de la sardine. Les thés-verds ne viennent pas dans le même endroit que les thés-bouys ; ils croissent dans un endroit beaucoup plus éloigné de Canton : aussi y arrivent-ils beaucoup plus tard. »

Le thé-bouy vient , des provinces où il est cultivé , à Canton , dans des paniers , qu'on appelle barces , le thé verd dans de petites caisses. On verse toutes les barces en présence des supercargues , qui portent le thé à l'odorat , à mesure qu'il tombe , et qui rebutent celui qui est moisi , ou qui est en poudre. Ensuite on le met dans de grandes caisses de sapin , doublées de plomb laminé en dedans , recouvert de papier. A

mesure qu'on le met dans les caisses , un porte-faix le foule avec ses pieds nus. Quand les caisses sont remplies , elles contiennent environ trois cent quinze à trois cent trente livres de thé , et pèsent brut près de quatre cents livres.

Les Anglais voudroient introduire dans le Bengale la culture du thé ; s'ils y réussissent , ce ne sera que dans les parties septentrionales. Nous l'avons essayée à l'Isle de France. J'ai eu dans mon jardin de petits arbres à thé qui ont fleuri et qui ont donné fruit. J'en ai vu plusieurs au jardin national qui paroisoient prospérer ; mais ils ont tous péri. Je crois qu'on pourroit espérer d'établir cette culture sur les montagnes de la partie du sud de Madagascar , et encore mieux sur celles du Cap de Bonne-Espérance ; mais il faudroit avoir l'attention de faire venir des plans de l'intérieur de la Chine , des deux espèces de thé , le bouy et le verd : car celle que les curieux cultivent à Canton est d'une qualité très-inférieure.

Je ne m'arrêterai pas à décrire les lois , les mœurs , les usages , la religion d'un peuple que je n'ai pas pu étudier , dans un séjour trop court , et dont je ne connois pas la langue. Ainsi je ne prononcerai pas entre

ses admirateurs et ses détracteurs. Je dirai seulement que sa grande population suppose une police sage, et que nous ne sommes pas assez instruits ni assez dégagés de préjugés, pour porter un jugement sain sur des lois et sur des coutumes si différentes des nôtres. L'exposition des enfans, tolérée en Chine, nous paroît une barbarie. Cependant en y réfléchissant, nous verrons que cette tolérance du législateur est une suite de son humanité et de sa politique. Il a voulu par-là prévenir l'infanticide secret, qui est peut-être beaucoup plus commun dans les Etats de l'Europe qu'on ne le croit communément. Les enfans exposés trouvent souvent des pères adoptifs ; le Gouvernement entretient des agens, dont l'unique fonction est de les recueillir. Et ce qui prouve que cette tolérance n'est pas si funeste qu'on se le persuade, c'est qu'aucun pays n'est aussi peuplé que cet Empire. Il sembleroit que le Gouvernement devrait établir des hospices pour les enfans trouvés ; mais que l'on réfléchisse que dans un pays aussi peuplé, l'entretien de plusieurs millions d'enfans seroit une surcharge au-dessus des moyens du Gouvernement.

Il n'y a point d'hôpitaux à la Chine. Ils y sont moins nécessaires qu'ailleurs.

Les principes d'éducation , d'accord avec les lois , veulent que les enfans prennent soin de leurs pères et mères , de leurs frères et sœurs , et recommandent la bienveillance envers tous les parens. Elle s'étend sur tous ceux qui portent le même nom. Aussi l'on ne voit dans ce pays d'autres mendiens que les lépreux. Il est reçu qu'on ne doit pas les refuser , ne leur donna-t-on qu'un grain de riz. Les Japonais qui ont beaucoup de conformité avec les Chinois , et dont la population est peut-être plus grande , proportionnellement à l'étendue du pays , permettent de même l'exposition des nouveaux-nés ; mais ils ont des hospices pour les voyageurs indigens. Il me paroît vraisemblable que c'est la religion , plutôt que la législation , qui les a institués , en ordonnant des pèlerinages.

Un auteur moderne qui a nié la grande population de la Chine , dont le voyage de Lord Macartney , à Peking , nous a procuré des états qui paroissent authentiques , a prétendu que *le jour où l'Empereur descend de son trône jusqu'à la charrue* , étoit *une cérémonie aussi frivole que le culte rendu par les Grecs à Cérès , et qui n'empêche pas que des milliers de Chinois ne meurent de faim*. Il n'a pas vu que cette fête qui se répète le même jour dans tout

l'Empire , par tous les gouverneurs de provinces , et par tous les commandans des villes , de tous les ordres , étoit religieuse , et qu'elle avoit pour objet d'implorer la protection bienfaisante de la Divinité , sur l'agriculture. L'Empereur , et tous ceux qui doivent prendre part à la cérémonie , s'y préparent par trois jours de jeûne. Elle est précédée par un sacrifice solennel. La récolte du champ labouré est conservée avec respect. On ne s'en sert que dans les grands sacrifices au Chang-ti , ou souverain seigneur.

L'hommage qu'un grand peuple rend à la Divinité est pur ; il n'est point altéré par la superstition ; il n'est point avili par des cérémonies ridicules ou extravagantes ; il peut être adopté par toutes les religions. Le Bonze , le Talapoin , le Lamiste , le Juif , le Mahométan , le Chrétien , le Déiste , tous se réunissent pour célébrer les bienfaits du Créateur. C'est peut-être la seule circonstance où les sectaires de toutes les opinions religieuses répandues sur la terre puissent former un concert unanime. Les prières que des millions de voix élèvent au ciel , les actions de grâces qu'elles rendent à l'Être-Suprême , ne passent point par l'intermédiaire des prêtres , qui s'arrogent par-tout le droit exclusif de lui adresser les vœux

du peuple , et d'implorer sa bienfaisance , comme si leur intercession médiante étoit plus agréable à la Divinité.

La Chine est , dit-on , sujette à des famines ; cela peut être. Cet événement est dans l'ordre naturel des choses , mais son immense population prouve bien qu'il est rare *que des milliers de Chinois meurent de faim*. On voudroit que le Gouvernement encourageât le commerce maritime , afin de tirer des secours du dehors , dans des tems de disette ; mais où les iroit-on chercher ? Et quels secours attendre des pays voisins , pour une population aussi considérable ? Mille navires de mille tonneaux chaque , entièrement chargés de riz , ne donneroient pas six livres de riz à trois cent cinquante millions d'habitans ; c'est donc pour six jours de vivres tout au plus , en réduisant aux deux tiers la ration de chaque individu. Toutes les contrées orientales , jusqu'à Sumatra et Java inclusive-ment , mises à contribution , ne fourniroient pas , à beaucoup près cette quantité de riz. C'est donc dans son propre sol , dans son labour , dans son industrie , dans sa prévoyance , que le Chinois doit chercher sa subsistance. Et c'est une erreur de croire que le commerce soit un moyen assuré de fournir la subsistance d'un grand peuple :

car il faut que les autres nations aient un excédent, et cet excédent est, comme l'on voit, une ressource insuffisante. Les Anglais, maîtres de la mer, et dont la population n'équivaut qu'à la plus petite des provinces de la Chine, ou encore mieux à la quarante et unième partie (1) de celle de ce vaste Empire, les Anglais, qui ont un commerce immense, et qui ont enlevé en vrais pirates tous les vaisseaux américains chargés de vivres pour la France, ont trouvé très-peu de ressource dans leur commerce et dans leurs pirateries, lors de la disette qu'ils ont éprouvée l'année dernière.

Pour prévenir la disette, le plus sûr est de favoriser l'agriculture par tous les moyens qui dépendent du Gouvernement, d'établir des greniers dans les années d'abondance, de mettre de l'ordre et de l'économie dans les consommations, lorsque les vivres deviennent rares, de favoriser la culture des productions les plus hâtives et les plus abondantes. Voilà pourquoi je conseillerois aux Chinois d'introduire chez

(1) Je suppose la population des trois royaumes, ainsi nommés trop fastueusement, de huit millions d'habitans, et celle de la Chine à trois cents trente-trois millions, d'après le dénombrement fourni par Lord Macartney.

eux la culture des pommes de terre, des patates de Madagascar, et de Malaga, des ignames, du manioc et du camanioc, dans les provinces méridionales, etc.

On leur reproche de n'avoir pas fait des progrès dans les beaux-arts et dans les sciences. Mais est-il prouvé que la perfection dans les uns, et l'habileté dans les autres, rendent un peuple heureux? Nous Européens, qui sommes si fiers d'avoir excellé, depuis hier, dans les premiers, et d'avoir fait, depuis peu, les plus grandes découvertes, qui en promettent de nouvelles, en sommes-nous plus sages, mieux gouvernés, et plus heureux? N'oublions pas que toutes nos connoissances, dont nous nous targuons tant, sont de fraîche date, et que celles des Chinois remontent à la plus haute antiquité. Ils cultivoient le riz suivant une méthode très-ingénieuse, lorsque nos pères vivoient de glands; ils filioient et tissoient le coton et la soie, dans le tems que nos aïeux se vêtissoient des dépouilles des bêtes des forêts. Ils avoient la boussole (1); ils avoient inventé le papier et l'imprimerie, la poudre

(1) L'origine de la boussole en Chine date, suivant les Chinois, de plus de 2600 ans, avant l'ère chrétienne; ce qui fait 4400 ans d'antiquité. Elle ne remonte en Europe qu'au douzième siècle.

à canon, la porcelaine et les vernis, dès la plus haute antiquité. Enfin ils avoient la même législation et la même police qu'aujourd'hui.

S'ils n'ont pas fait de progrès dans les sciences, ils sont nos rivaux en fait de morale spéculative et pratique, en agriculture et peut-être en législation; car ils paroissent avoir, depuis quarante ou cinquante siècles, celle qui convient le mieux à une immense population. Si des législateurs modernes étoient chargés de donner des lois uniformes à toute l'Europe, dont la population équivaloit tout au plus à la moitié de celle de la Chine, j'ose croire qu'ils seroient fort embarrassés, malgré toutes les ressources de l'instruction, de l'exemple et du génie.

Les établissemens qui me paroissent dignes de remarque et qui datent de la plus haute antiquité sont ceux d'une académie, d'un tribunal des rites, d'un tribunal de mathématiques chargé d'observer le ciel, d'un tribunal de censeurs et d'un tribunal de l'histoire. Celui de censeurs est composé de lettrés, les plus savans et les plus recommandables par leur probité. Il est chargé de dénoncer les crimes et les abus, et de faire des remontrances à l'Empereur lui-même sur sa conduite publique et privée. Il doit en même tems défendre l'innocence,

soutenir

soutenir la vérité, recommander la justice. L'histoire est à la Chine une affaire d'Etat qui occupe essentiellement le Gouvernement. Il en confie le soin aux lettrés les plus savans et les plus recommandables par leur probité, et il prend toutes les précautions que la prudence suggère, pour s'assurer du mérite et de l'exactitude de leurs ouvrages. Ces mesures prouvent combien les Chinois sont attachés à l'histoire de leur pays, qui a tant d'influence sur les mœurs de ce peuple et sur les actes du Gouvernement, et combien ils sont attachés à la vérité.

Réfléchissons que ce peuple est continuellement occupé, et qu'il n'a pas le tems de se livrer à l'étude des sciences abstraites. La nécessité de pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille, le détourne de tout autre soin. Toutes ses idées se rapportent uniquement à ses besoins présens. Son respect religieux et même superstitieux pour les coutumes de ses ancêtres, qui ont procuré une si longue durée à l'Empire, lui fait regarder toute innovation comme dangereuse. L'amour, cette passion qui fait tant de bien et de mal aux hommes, est inconnu à la Chine. C'est lui qui enflamme l'imagination, qui fait éclore le talent, et qui enfante le génie. C'est lui qui inspire cette délicatesse, ce goût, sans lesquels les beaux-arts languissent

dans la médiocrité. Tous les peuples, dont les mœurs s'opposent à la communication libre des deux sexes, ne connoîtront jamais les chefs-d'œuvre du génie ; mais en sont-ils plus ou moins heureux ? C'est un problème moral à résoudre, dont la solution doit influencer sur la législation.

L'esprit de critique nous rend souvent injustes ; il nous anime contre les abus, et nous empêche de voir le bien. Avec un peu de réflexion, nous reconnoîtrions que les abus sont inévitables, qu'ils font des exceptions, et qu'une grande population suppose que la masse du bien l'emporte sur celle du mal ; et si nous faisons un retour sur nous-mêmes, nous serions plus indulgens, et moins précipités dans nos jugemens.

La polygamie permise à la Chine a excité de tout tems les déclamations des critiques. Je ne sais si elles sont fondées. Montesquieu pense que la polygamie est conforme au climat de l'Asie, non dans ce sens que les désirs y sont plus violens, mais parce que le nombre des femelles est beaucoup plus grand que celui des mâles (1). On pourroit

(1) D'après des informations exactes faites du tems du grand Yu, 2205 ans avant l'ère chrétienne, répétées 1100 ans après, et dans les années 1615 et 1616, il naît en Chine vingt-cinq filles pour vingt garçons.

en donner une autre raison , qui me paroît plausible. C'est qu'en général, dans l'Asie, les femmes y sont précoces et vieillissent de bonne heure , et que leurs attraits sont fanés dans la jeunesse. Le peuple n'a pas la faculté d'user de la liberté que lui donne la loi d'avoir plusieurs femmes ; ainsi il n'y a que les gens aisés qui soient polygames. Ce n'est aussi que parmi eux qu'il y a des pédérastes. Ils ne s'en font aucun scrupule, et ne cherchent point à cacher leurs goûts. Le Législateur n'a porté aucune loi pour les réprimer, et les préjugés n'y sont pas contraires. Plus d'un Chinois riche a enlevé des enfans exposés, pour en garnir ses deux serrails mâles et femelles.

Le vol est impuni à la Chine, lorsque le voleur n'est pas pris sur le fait. En voici un exemple dont j'ai été témoin. Un homme monta de nuit très- adroitement sur la terrasse de notre pavillon, qui donne sur la rivière. Les portes d'un grand salon qui communiquoient à cette terrasse, n'étoient pas fermées ; il y entra, en se glissant doucement, comme un serpent ; il traversa le salon de cette manière, ensuite un long corridor qui communicoit à un second, à l'extrémité duquel étoit un magasin, où il y avoit des marchandises d'Europe ; telles que du drap, du ginseng, du corail, de l'azur ; j'occupois

une chambre à côté de ce même magasin. Le voleur connoissoit parfaitement les êtres de notre pavillon ; il y avoit été employé plusieurs fois comme porte-faix. Parvenu à la porte du magasin, il vint à bout de l'ouvrir sans bruit et sans fracture, et y entra ; mais il avoit été aperçu, par un de nos gens qui couchoient sur le plancher du salon, dont j'ai parlé. Lorsqu'il jugea que le voleur, dont il devina le dessein, étoit assez éloigné, il réveilla sans bruit ses camarades, et leur fit part de ce qu'il venoit de voir et d'entendre. Ils se mirent à la piste du voleur, en marchant à quatre pattes, et l'attendirent à la porte du magasin où ils l'arrêtèrent. Il avoit fait un paquet de pièces de draps, qu'il s'étoit affublées sur le dos, et il se proposoit de s'en retourner par le même chemin, de la même manière qu'il étoit venu, c'est-à-dire en se glissant sur le ventre. Nos gens ne lui firent aucun mal ; ils le conduisirent au corps-de-garde de notre pavillon, composé d'une soixantaine de soldats Français ; on lui lia les pieds et les mains.

« Sur les plaintes portées, un Mandarin
» de justice se rendit à notre pavillon, ac-
» compagné d'un nombreux cortège. Il se
» mit dans un fauteuil, qu'on avoit placé
» dans une cour vis-à-vis d'une table cou-
» verte d'un tapis. Ses assesseurs se tinrent

» debout à ses côtés. Ses licteurs, au nombre
» de huit, formoient deux lignes devant lui.
» On fit venir le coupable qui se tint à ge-
» noux. Il fut interrogé au milieu des lic-
» teurs par le Mandarin lui-même ; les té-
» moins furent entendus, le jugement porté
» et le châtiment infligé au même instant,
» en présence du juge. Les licteurs étendirent
» le voleur, face contre terre, lui attachèrent
» les bras et les mains à deux bambous, et
» lui donnèrent vingt coups de chabouc sur
» les fesses. Les chefs du conseil de direction
» de Canton, présens, comme moi, au ju-
» gement et à l'exécution, demandèrent et
» n'obtinent point la grâce du coupable. Je
» vis celui-ci une heure après dans les rues,
» riant et causant avec plusieurs Chinois
» qui l'entouroient, auxquels il racontoit
» vraisemblablement son aventure. Le cha-
» bouc n'a rien de déshonorant à la Chine.
» Le vol n'y est puni, comme à Lacédémone,
» que lorsqu'on est pris sur le fait. Dans ce
» cas, le propriétaire lésé a droit de se faire
» justice lui-même, pourvu qu'il ne répande
» pas le sang du délinquant. On peut aussi
» porter plainte au Mandarin, qui inflige la
» peine du chabouc, mais jamais celle de
» mort et qui n'attente point à la liberté du
» coupable. La justice se rend sans aucun
» frais. Je me rapelle que le *Fiador* (on

» nomme ainsi un négociant chinois , qui ré-
 » pond au Gouvernement de chaque Na-
 » tion Européenne) rejeta la proposition
 » que firent les chefs du commerce de la
 » Compagnie française, d'offrir un présent
 » au Mandarin qui avoit eu la complaisance
 » de se transporter à notre factorerie. Je
 » dois ajouter que les gens d'un certain
 » ordre , regardent le vol comme indigne
 » d'eux , et qu'il n'est toléré que dans ceux
 » qui ont des besoins.» (*Extrait d'une lettre
 au cit. yen S. p. 16 et 17.*)

Le chabouc n'est pas le seul châtiment que les Mandarins de justice puissent infliger. La *Cangue* est composée de deux morceaux de bois échanrés par le milieu , que l'on pose sur les épaules du coupable et que l'on réunit. Ils ont aussi le banissement, les galères ; (c'est l'obligation de tirer les barques impériales, pendant un tems déterminé), et la marque d'un fer chaud sur les joues ; mais aucun, de quelque ordre qu'il soit, même le *Tsoug-tou* , qui est le gouverneur de la province, n'a le droit de prononcer la peine de mort contre un coupable , de quelque crime qu'il soit convaincu. Les Mandarins de justice instruisent le procès, et l'adressent à l'Empereur qui seul a le droit, par la législation, de prononcer la peine de mort. La loi veut que l'Empereur signe trois fois la

sentence , dans trois conseils différens , pour qu'elle soit mise à exécution.

C'est sans doute un sentiment d'humanité qui a dicté cette formalité. Cependant par une contradiction trop fréquente dans les institutions humaines , les Chinois ont des supplices cruels. Ils ont été vraisemblablement ordonnés , dans les premiers tems de la réunion de ce peuple en société, et lorsqu'ils étoient barbares. Comme ils tiennent à leurs anciens usages, la civilisation n'a apporté aucun changement à cette partie de leur législation, et peut-être se sont-ils habitués à croire que la sévérité des supplices étoit un frein nécessaire, auquel ils devoient la rareté des crimes qui se commettent dans l'Empire; car on prétend, que les exécutions des criminels condamnés à perdre la vie ne se montent guère qu'à deux cents par an.

L'Empereur Can-hy qui a honoré le trône, grand-père de Kien-long a supprimé les mutilations des criminels, mais non la torture. Aucun législateur de cet Empire n'a songé à supprimer l'esclavage; il est doux, parce que les mœurs sont douces, et il n'est pas nombreux: il est composé des criminels condamnés à perdre la liberté, des captifs, des débiteurs qui sont dans l'impuissance de s'acquitter, des hommes qui se sont vendus dans des calamités publiques, pour avoir

leur subsistance, ou des enfans que des pères ont vendus, enfin des malheureux nés dans l'esclavage.

Une institution qui fait honneur à la législation chinoise, et qui vraisemblablement n'a été établie, que lorsque ce peuple a été avancé dans l'état de civilisation, et lorsqu'après son séjour sur les montagnes, il se fut répandu dans les plaines et sur les côtes, c'est celle qui ordonne de traiter avec humanité les naufragés. De quelque nation qu'ils soient, ils trouvent sureté, protection, assistance. Non-seulement tous leurs effets leur sont remis, mais on leur fournit tous leurs besoins, et on les renvoie dans leur pays, aux frais du Gouvernement. Si nous comparons cette loi bienfaisante aux us et coutumes des Européens, érigés en droits, dans pareil cas, quelle honte pour ceux-ci ! Et cependant ils prétendent l'emporter sur les Chinois en législation, en moralité, en humanité !

Ce peuple a en horreur l'effusion du sang humain. Un de nos officiers, jeune étourdi, étoit entré dans une boutique de porcelaine ; il en marchandait des pièces, lorsqu'un des garçons de la boutique, qui peut-être s'impatientoit, de ce qu'il en faisoit étaler une grande quantité, sans en acheter aucune, voulut lui arracher de la main un pot de chambre.

L'officier , soit par maladresse , soit par étourderie , donna un coup violent à la tête du Chinois , avec la pièce de porcelaine qu'il tenoit à la main ; le sang coula sur-le-champ avec abondance. Dans un instant la boutique fut pleine de monde. Heureusement que beaucoup de Français , et quelques Anglais et Suédois qui se trouvoient dans la rue , accoururent au bruit ; le propriétaire de la boutique , homme de sens , avoit fait retirer l'agresseur et le blessé , et avoit donné ses ordres pour qu'on pansât la plaie , qui ne se trouva pas dangereuse : on fit évader l'officier , on donna de l'argent au malade , qui déclara à la multitude assemblée qu'il étoit satisfait , et que son mal étoit peu de chose. Par ce moyen tout s'appaisa ; mais si le blessé s'étoit plaint , il auroit ameuté le peuple , et l'affaire seroit devenue très-sérieuse. Le marchand se conduisit dans cette occasion avec beaucoup de sagesse.

La curiosité nous portoit tous les jours chez les différens marchands de Canton. Nous allions le plus souvent dans les ateliers des brodeurs et de ceux qui peignent la porcelaine. Ce sont des hommes , et non des femmes qui brodent : on connoît leur travail en France , qui est fort estimé. *A Kim-tetchim* , où sont les ateliers et les fours de porcelaine , on peint sur le biscuit , et on le

recouvre d'émail. Lorsqu'on veut avoir des pièces peintes, suivant un dessein apporté d'Europe, il faut l'envoyer à Kim-tet-chim; mais alors, on ne peut avoir les porcelaines que l'année suivante. Les voyageurs qui ne peuvent pas attendre, achètent à Canton des pièces blanches, émaillées, et les font peindre sous leurs yeux. Alors la peinture s'applique par-dessus l'émail, et s'y marie, au moyen du feu; elle est donc relevée en bosse. On peut cependant l'enlever avec un diamant. J'ai vu à Paris des assiettes qui avoient été armoriées à la Chine, et desquelles on avoit enlevé les armes avec beaucoup de propreté, et sans qu'il y parût. Je sais que plusieurs personnes qui ignoroient qu'il fût facile d'effacer la peinture des porcelaines, ont brisé celles armoriées qu'ils avoient, dans le tems du régime révolutionnaire, dans la crainte d'être compromises.

Les Chinois ont plusieurs manières de rajuster ensemble les pièces de porcelaine brisées. 1^o. Ils les clouent ensemble très-adroitement, et à-peu-près comme les ouvriers qui raccommodent la faïence; mais ces espèces de clous qui retiennent ensemble les parties brisées, ne passent pas au travers. 2^o. Ils les collent. Ce moyen me paroît préférable à l'autre. Ils prennent la partie animale de la farine de froment, qu'ils ont mise

en pâte et bien lavée ; ils la mêlent avec du blanc d'œuf ; ils laissent le mélange fermenter, et ils l'appliquent sur les joints des pièces brisées, qu'ils tiennent serrées pendant quelques jours. Les Malais ont un autre procédé. Ils font sécher le lait caillé, la partie caséuse, pour l'employer dans l'occasion ; alors ils en raclent un peu qu'ils mêlent avec de la chaux et du lait.

J'ai été me promener deux fois dans les dehors de Canton, en chaise-à-porteurs, avec plusieurs Français. Nous avons passé par quelques villages médiocres, et assez mal bâtis. Nous avons vu des tombeaux Chinois, une mosquée, beaucoup de bambous, des arbres fruitiers, des champs de riz. On nous mena, la deuxième fois, au pied du mur de la ville Tartare, dans un endroit où il fait angle ; il est bâti en briques, et m'a paru avoir quarante pieds au moins d'élévation ; il n'a point de fossés, et il décele une haute antiquité. Il y avoit un belvédère dans l'angle. Je conjecture qu'au moins dans cet endroit, le mur est terrassé, comme nos bastions. Nous vîmes au bas du mur, une très-grande quantité d'ossements. On nous dit que des criminels étoient quelquefois précipités du haut du mur, et abandonnés aux oiseaux carnassiers. La privation de la sépulture est une

grande punition à la Chine. On ajouta que les adultères sont liés ensemble, face à face, entre deux planches, et précipités ainsi du haut du mur.

Vis-à-vis du quai des Européens, la rivière est très-large. Sur cette rive qui est celle de la droite, en suivant le cours de l'eau, est bâtie une autre ville, beaucoup moins grande que Canton, mais qui en est une dépendance. On y décharge beaucoup de grosses marchandises, telles que les bois d'ébène, de sandal, de sapan, le rotin, etc. parce que plusieurs négocians y ont leurs magasins. Je fus curieux d'y aller avec un de mes amis. J'assistai à une pesée de bois d'ébène qui venoit de l'Isle de France, où il est naturel. Elle se fit par le moyen d'une romaine, avec beaucoup de promptitude et d'exactitude. Nous y dinâmes. Je vis une pagode qui n'avoit rien de remarquable. Il me parut que les habitations de ce bourg ont presque toutes des jardins.

C'est là où sont les tombeaux des Européens. J'eus le chagrin de rendre les derniers devoirs à un de mes amis, qui mourut d'une fluxion de poitrine, et dont j'accompagnai le corps qu'on avoit mis dans une bière, suivant notre coutume. On mit une inscription sur la tombe. Les Chinois respectent

les tombeaux ; j'en vis plusieurs qui avoient des dates anciennes.

Je suis fâché de n'avoir pas pris des instructions sur la manière dont ils traitent les maladies , et sur celles qui règnent le plus communément à Canton. Nous avons pris d'eux le *moxa*. Nous savons qu'ils emploient le *massage* , procédé qu'ils ont appris des Indiens , et qui devoit , ce me semble , être adopté en Europe , dans bien des cas. Ils estiment beaucoup le ginseng , la rhubarbe et l'okiao , ou colle de peau d'âne , qui est employée contre les crachemens de sang. Ils ne saignent jamais. Le mal vénérien est rare à la Chine ; ils le combattent par l'usage d'une forte décoction d'esquine ; ils ne connoissent pas les préparations du mercure , si fort employées en Europe. L'éléphantiasis est assez commun à la Chine , mais sur-tout chez les Malais. Cette maladie ne paroît pas exister à Madagascar ; mais il y en a d'autres assez singulières. Les phalanges des doigts , des mains et des pieds , mais des mains sur-tout , tombent les unes après les autres , sans douleur.

Je ne sache pas que les Chinois soient sujets à la goutte , et je ne crois pas que cette maladie existe chez les Indiens. Cependant les Européens en sont tout aussi tourmentés , à la Chine , dans l'Inde , au Cap de Bonne-

Espérance, aux Isles de France et de la Réunion, qu'en Europe ; mais leur manière de vivre est bien différente de celle des indigènes. Je ne sais pas si les Chinois font usage des eaux minérales qu'ils ont dans leur pays. Je n'ai pas oui dire qu'il y ait aucun volcan dans cet Empire. Il y a cependant quelquefois des tremblemens de terre, surtout aux environs de Pékin. Celui de 1730 a bouleversé cette capitale et ses environs.

Ils aiment beaucoup les odeurs fortes ; ils emploient le musc, l'ambre gris, le bois d'aigle, l'huile essentielle de santal, celle du thym, et vraisemblablement quelques autres. Ces substances aromatiques fournissent des remèdes à la médecine, mais j'ignore quand et comment elles sont administrées.

Les maladies qui affectent le plus les Européens à la Chine, comme dans toutes les Indes-Orientales en général, sont la dysenterie et le flux de sang. L'ipécacuana, administré convenablement, est le spécifique de ces deux maladies ; mais il faut en répéter l'usage, jusqu'à parfaite guérison. Je ne crois pas que les Chinois y soient fort sujets.

Il y a plusieurs manières d'administrer l'ipécacuana ; voici celle qui m'a réussi constamment à l'Isle de France, où les cours de ventre, les dysenteries, les flux de sang

sont assez communs parmi les blancs et les noirs, mais sur-tout parmi ces derniers qui en général ne sont pas sobres, et ne ménagent guère leur santé. Ces maladies sont en général assez fréquentes dans tous les pays chauds, et sur-tout dans ceux où l'air est mal-sain.

On fait prendre, pendant trois jours de suite, de l'ipécacuana en poudre au malade, pour exciter deux ou trois vomissemens; ainsi la dose est proportionnée, à l'âge, au sexe et à l'état du malade. Au lieu d'eau chaude, on lui donne une tisane qui n'est autre qu'une infusion foible d'ipécacuana, et on lui fait prendre tous les soirs un lavement composé d'une décoction un peu forte de cette racine. Le quatrième jour on le purge doucement, et on lui donne la même tisane à boire et le même lavement. On fait entrer de la rhubarbe dans la composition de la médecine. Ensuite, on lui fait prendre, trois jours de suite, de l'ipécacuana, comme la première fois, et on le purge le huitième jour, comme ci-devant. Si le mal résiste, on réitère le traitement.

Lorsque la maladie n'a pas un principe vénérien, ou qu'elle n'est pas accompagnée de marasme, ou de quelque autre complication, elle cède toujours à ce traitement administré convenablement. Le désir d'être

utile à l'humanité m'a engagé à le publier, puisqu'il a en sa faveur une expérience constamment heureuse, depuis plus de trente-quatre ans que je l'ai mis en pratique.

Nous tenons de feu le docteur Pringle, dont les écrits sur la médecine sont estimés à juste titre, que l'ipécacuana, pris en petites doses, mais répétées, faisoit plus d'effet, que pris en grande dose. Il n'en faisoit prendre à ses malades que cinq à six grains à la fois, et répétoit cette dose deux ou trois fois dans la même matinée. L'expérience m'a confirmé l'efficacité de cette pratique; mais j'ai éprouvé par moi-même et sur beaucoup d'individus, que la décoction théyforme de cette racine avoit autant d'effet que la racine elle-même prise en substance, et que l'addition d'un peu de sucre ne diminueoit pas sa vertu émétique et purgative. Je mets six ou huit ou dix grains d'ipécacuana en poudre dans une tasse; je verse par-dessus quatre ou cinq cuillerées d'eau bouillante; j'agite le mélange avec une cuiller à café, ensuite je le laisse reposer, et je décante la liqueur. J'y ajoute un peu de sucre; je la fais prendre au malade, et je lui donne immédiatement après, une bolle de thé léger, ou de fleurs de sureau, de tilleuls, de bouillons-blancs, ou une décoction de capillaire, légèrement sucrée. Lorsque le malade vomit, il prend à

son choix, soit de l'eau tiède pure, ou sucrée, soit du thé, soit une décoction des fleurs susdites, sucrée ou non, à son goût. Lorsque le vomissement est passé, il prend une seconde dose d'ipécacuana, semblable à la première, et même une troisième, quatrième et cinquième dose, dans la même matinée, suivant les cas. Cette méthode d'administrer ce remède m'a paru la plus efficace, et celle qui répugne le moins aux malades. Elle convient sur-tout aux enfans, qui montrent ordinairement tant de répugnance à prendre des remèdes.

Les dartres sont communes à la Chine et encore plus dans l'Inde. On n'emploie que des topiques pour leur guérison, mais ils sont rarement efficaces. Si ces remèdes les font disparoître, ce n'est ordinairement que pour un tems. Elles se dissipent presque toujours d'elles-mêmes, après quelque tems de séjour en Europe. Si à l'usage des topiques, on ajoutoit celui des bains et des frictions sèches, quelques purgatifs, un régime convenable, il est vraisemblable qu'à la Chine même et dans l'Inde, on feroit disparoître ces taches cutanées qu'on appelle dartres, et qui sont quelquefois assez incommodés par les démangeaisons vives et fréquentes qu'elles occasionnent.

J'ai dit qu'il y avoit des lépreux à la Chine.

J'ignore quelle est la police du Gouvernement à leur égard , et quels sont les remèdes employés contre cette cruelle maladie. L'auteur des *Recherches Philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois* prétend que le bouillon et la chair de vipère, connue sous le nom de *Coluber*, abondante, en Egypte, étoient regardés comme un spécifique contre l'éléphantiasis. « C'est l'eau du Nil, » ajoute-t-il, qui a réellement la qualité de » produire des pustules sur la peau de ceux » qui la boivent pure, et sur-tout pendant » les premiers jours de sa crue ». Cette eau, dit Pococke, occasionne aussi des descentes et des dyssenteries. (Description of the East. B. IV). Le premier attribue ces effets au *natron*, ou à l'*alkali*. J'avoue que j'ai de la peine à me rendre à son autorité. Si la lèpre étoit une maladie particulière à l'Egypte, je pourrois croire qu'elle est due aux qualités des eaux du pays; mais la lèpre, qui a été autrefois commune en Europe et qui n'existe plus aujourd'hui, me paroît avoir une autre cause en Egypte. Les prêtres de ce pays qui en étoient aussi les médecins, et qui passent pour avoir eu des connoissances étendues dans la pratique de la médecine, n'auroient pas tardé à reconnoître, que le mélange d'un peu d'acide végétal auroit suffi, pour corriger la mauvaise qualité

des eaux du Nil. Quant aux vertus des bouillons et de la chair de vipère, j'ai de la peine à les croire telles qu'on les dit. L'usage de la vipère peut être un bon préservatif contre la lèpre ; mais je doute qu'il soit un remède curatif. On annonça, il y a 15 ou 18 ans, dans les papiers publics de l'Isle de France, la chair des lézards, comme un spécifique contre la lèpre : on prétendoit tenir ce secret des Indiens. L'expérience qu'on en a faite n'a pas confirmé cette assertion.

Un chirurgien de vaisseaux, d'origine allemande, et qui avoit de la réputation pour son métier, composoit des pilules qu'il prétendoit être un spécifique contre le flux-de-sang. Je n'en sais pas la composition ; je sais seulement qu'il y faisoit entrer des crabes pétrifiées réduites en poudre ; il n'avoit pas pu s'en procurer ; je fus plus heureux que lui ; j'en achetai une très-grande quantité de trois espèces ; les unes grises, les autres rougeâtres, plus larges que longues, de grandeur médiocre, auxquelles il manquoit beaucoup de pattes ; mais j'en trouvai quatre très-grandes, très-gros ses, rondes, plus rouges que les précédentes et plus entières. Elles doivent toutes être au cabinet national, à l'exception de celles que je donnai au

chirurgien , qui étoit employé sur le même vaisseau que moi.

J'ai eu quelques entretiens avec un lettré, qui étoit le premier commis d'un des plus gros marchands de Canton ; c'étoit un jeune homme de 26 ans environ , de belle taille , ayant une figure agréable , un air doux , un maintien posé , sans affectation , des manières aisées et honnêtes. La difficulté de nous entendre m'a empêché de profiter de ses entretiens. Tous les marchands de Canton parlent un portugais corrompu , que les Français apprennent assez facilement , pour les usages ordinaires , mais qui ne peut guère servir de truchement , lorsqu'il est question d'approfondir la législation , les mœurs , et les procédés dans les arts , d'un peuple si différent de ce que nous connoissons.

Je me rappelle que ce jeune homme qui se formoit aux pratiques commerciales , sans doute pour se mettre ensuite à la tête d'une maison , s'il en avoit les moyens , fit faire à son commettant un marché très-avantageux , avec les supercargues de la compagnie de France. Ils avoient en magasin une quantité assez considérable de ginseng du Canada , qui s'étoit vendu autrefois un prix exorbitant , mais les Chinois et les Japonais , à qui les premiers en avoient apporté , avoient reconnu que cette racine n'avoit pas les

mêmes propriétés que le ginseng de Tartarie, et personne n'en vouloit. La Compagnie en avoit mal à propos fixé la vente à trois piastres la livre. Notre jeune lettré, qui avoit déjà la tête plus commerçante que nos supercargues, paroissant entrer dans l'embarras où ils se trouvoient par la non-vente d'une denrée qui ne pouvoit que se gâter ou se détériorer en magasin, leur proposa de lui livrer tout le ginseng qu'ils avoient, payable dans un an, au prix qu'il auroit alors à Canton. Par ce moyen, ils n'alloient pas directement contre les ordres de leur Compagnie; ils évitoient l'inconvénient du desséchement, de la carie, en un mot de la détérioration de cette racine; et comme ils se flattoient de n'en point recevoir d'Europe l'année d'ensuite, ils pouvoient espérer que son prix seroit plus haut. Le marché fut accepté, au grand avantage du négociant, qui fit lui-même tomber le prix de la denrée à une piastre le catis, qui équivaut à près de vingt onces françaises. Il vendit une partie le double ou plus, et il réserva l'autre, pour en faire tomber le prix au bout de l'année. Il eut donc, outre le bénéfice sur la partie vendue, celui résultant de l'intérêt de l'argent, pendant un an, dans un pays où il est très-haut.

Ce lettré, au-dessus des préjugés de sa

patrie, paroissoit avoir conçu une haute opinion des Européens. Quoique flegmatique par caractère et par principe, il aimoit la vivacité française, pourvu qu'elle ne fût pas portée jusqu'à l'étourderie, et la préféroit à la morgue des Anglais, et au froid glacial et intéressé des Hollandais. Le négociant chez qui il étoit, quoique mandarin lui-même, avoit pour notre lettré une grande considération. Toutes les places à la Chine ne se donnent qu'aux lettrés. Pour être qualifié tel, il faut avoir fait des études, avoir subi des examens dans trois grades différens. Il y a même des épreuves pour les mandarins militaires. Elles consistent à faire preuve de force, d'adresse et d'agilité, et sans doute d'intelligence, sur ce qui a rapport à l'art de la guerre. La faveur, dirait-on, obtient quelquefois les places qui ne devroient être données qu'au mérite; les présens, l'argent ont souvent des préférences; je n'en doute pas; mais ce sont des abus inévitables qu'on trouvera partout chez les hommes, dans toutes les constitutions, dans dans toutes les sociétés.

Notre lettré avoit les manières polies et aisées, mais décentes. L'auteur de *l'Histoire Philosophique et Politique*, a dit dans la deuxième édition de cet ouvrage: *Les rites, les cérémonies qui font mouvoir cette*

nation, donnent plus d'exercice à la mémoire qu'au sentiment. Les manières arrêtent les mouvemens de l'ame et affoiblissent ses ressorts..... L'excès de la politesse chinoise prouve un haut degré de civilisation ; les égards qu'ils ont les uns pour les autres , éloignent les querelles , et leur inspirent des sentimens de bienveillance générale pour leurs semblables. Aussi les meurtres sont-ils extrêmement rares à la Chine. Le grand ressort du Gouvernement n'est pas la religion , puisqu'elles y sont toutes permises, et qu'on peut y être athée sans conséquence ; ce n'est pas non plus une police sévère , quoiqu'en effet elle soit et doive être réprimante ; c'est l'autorité paternelle , c'est le respect infini pour les ancêtres. Ce sentiment inspiré par la nature , par l'éducation , par la législation, confirmé par l'exemple , maintenu par une pratique habituelle, est la base des mœurs des Chinois , et tient un grand peuple dans le respect et la soumission qu'il doit à ceux qui gouvernent.

La piété filiale est la base de la législation chinoise (1). Ce principe , qui est pris dans

(1) C'est le seul gouvernement connu des tems anciens et modernes qui ait eu cette base. Quoique le respect des enfans pour les pères ait été con-

la nature, est beaucoup plus étendu, beaucoup plus fécond, et beaucoup plus puissant, quand on l'approfondit, qu'on ne le croit communément. Le respect pour les parens, le sentiment qui en est une suite et qui prescrit aux enfans l'obéissance aux ordres de leurs pères et mères, l'attachement infini qu'ils ont pour les auteurs de leurs jours, s'étendent sur l'Empereur, le père commun, sur les gouverneurs des provinces, sur les commandans des villes, sur les membres des tribunaux, en un mot sur tous les mandarins qui ont quelque autorité. Ils sont tous regardés comme les pères du peuple. Tous donnent l'exemple de la piété filiale. Les Empereurs qui sont sur le trône, soit par politique, soit par sentiment, soit par étiquette de cour, sont exacts à se conformer à cet utile préjugé. Ils montrent tous le plus grand respect pour leurs ancêtres, et pour leurs mères, et ne s'exemptent jamais des

sacré par la législation romaine, la base de son gouvernement étoit l'amour de la patrie. Montesquieu a dit que l'honneur, la vertu et la crainte étoient les bases des différens gouvernemens, monarchique, républicain et despotique. Par le mot *vertu*, il a entendu une vertu publique, mais la piété filiale est une vertu privée. Il est donc à propos d'ajouter ce principe à ceux admis par le célèbre jurisconsulte que je viens de citer.

cérémonies publiques qui les assujettissent dans maintes occasions à des démonstrations souvent pénibles , qui manifestent leurs sentimens.

Je ne parlerai pas ici de l'agriculture chinoise. On trouvera ailleurs des détails sur la méthode de cultiver le riz , et sur d'autres procédés assez curieux (1). Ils connoissent l'art des greffes (2), et le pratiquent

(1) En voici un que les Européens n'ont pas encore imité, que je sache. Ce n'est point un *provigement*, ce n'est point une greffe; c'est une combinaison heureuse de deux plantes du même genre, mais ayant des couleurs différentes, pour obtenir des fleurs panachées que la nature n'a pas données. « Ils joignent » deux pieds de matricaire de différentes couleurs, » ils font à chacun par le bas, une entaille assez » longue, et qui pénètre jusque près de la moëlle, et » lient ensuite les deux pieds avec du chaume, pour » qu'ils restent étroitement unis. Ils obtiennent par » ce moyen de belles fleurs panachées, de couleurs » déterminées.

« Le Chinois patient et réfléchi, est venu à bout » d'obtenir d'une plante sauvage et presque infecte, » des fleurs brillantes et parfumées ». *Description générale de la Chine*, page 87. Quel est le pouvoir de l'éducation sur le règne végétal, et même sur le règne animal !

(1) Les greffes réussissent difficilement et bien rarement dans les pays situés entre les deux tropiques : cette opération de l'art du jardinage est

dans toutes les provinces. L'invention des serres chaudes , nouvelle en Europe , date chez eux d'une très-haute antiquité. Elles ont pour objet , non-seulement la conservation des végétaux exotiques , qui demandent une température chaude , mais encore d'avoir des légumes et des fruits précoces , et des fleurs pendant l'hiver.

Ils engraisent leurs terres , en les couvrant

employée dans les provinces méridionales de la Chine , et sur-tout dans les septentrionales. Les Chinois greffent par fente des matricaires sur des pieds d'aurône ou d'armoïse ; ils greffent des pivoines mâles sur des femelles ; ils entent des chênes sur des châtaigniers , et des coignassiers sur des orangers , etc. Il y a des arbres dans les pays chauds que l'on multiplie aisément de boutures ; mais il y en a d'autres qui ne réussissent pas par ce moyen , quelques précautions que l'on prenne , quelques soins qu'on leur donne. En revanche on les multiplie tous assez facilement en élevant des drageons ; pour cela on fouille la terre au pied de l'arbre , on découvre quelques racines que l'on coupe , et qu'on laisse dans la terre ; on les arrose de tems en tems ; elles poussent des rejetons qu'on enlève , et que l'on transplante où l'on veut.

Les transplantations des arbres réussissent très-bien dans les pays chauds , en prenant les précautions que l'art et l'expérience indiquent ; mais j'ai observé que les arbres venus de graines en place , prospéroient mieux que ceux transplantés et qu'ils résistoient davantage aux ouragans , parce qu'ils ont un pivot et que les autres n'en ont pas.

d'eau , après la récolte , avec les herbes et les pailles qui y sont , jusqu'au printemps suivant , et même une année entière. Ils les engraisent aussi en y répandant , par irrigation , une eau chargée de fumier , ou de terre grasse , ou de chaux , ou de boue , ou celle des mares. Ils sont très-curieux. Je crois même qu'ils accepteroient , avec reconnoissance , les plantes exotiques et utiles qu'on leur apporteroit , et qu'ils leur donneroient des soins. J'engage les amis de l'humanité qui vont à la Chine à y porter ces présens , plus précieux que tous ceux qu'on pourroit leur faire. Il seroit digne des Gouvernemens de s'en occuper. Au lieu de se regarder toujours , comme en état de guerre avec les autres peuples , principes que la philosophie et une bonne politique réprouvent , que n'agissent-ils comme les amis des nations étrangères avec lesquelles ils entretiennent des relations , comme les bienfaiteurs de l'humanité ? On se fait plus de partisans par les bienfaits , qu'on n'acquiert de puissance par la force ; et cette puissance n'est pas durable.

L'Empereur Can-hy , bisayeul de celui qui est sur le trône depuis deux ans , a dit dans son ouvrage sur l'histoire naturelle , à l'occasion des trois espèces de vignes qu'il a transplantées à Pekin du royaume de *Hami* :

J'aime mieux procurer une nouvelle espèce de fruits ou de graines à mes sujets, que de bâtir cent tours de porcelaine.

Le même qui avoit de grandes vues, beaucoup de pénétration et d'humanité, et qui n'aspiroit qu'à rendre son peuple heureux, faisoit cultiver sous ses yeux toutes les espèces de blés, de grains, de légumes et de fruits qu'il avoit rassemblés des différentes parties de son Empire. *Il arriva une année, dit-il, qu'un pied de riz monta en épis et mûrit long-tems avant les autres..... Je fis recueillir séparément le riz de ces épis précoces, et les fis semer dans un terrain particulier. Tout ce qui en est venu depuis plusieurs années a mûri beaucoup plutôt que l'autre.* (Mémoires sur les Chinois, par les missionnaires de Pekin. T. IV. pag. 477.) Voilà donc une espèce de riz hâtive, que la prévoyance de ce sage Empereur a procurée à son pays. J'ai cité cette anecdote pour donner l'idée à nos cultivateurs de faire des observations du même genre.

Cet Empereur s'applaudit, dans le même ouvrage sur l'histoire naturelle, d'avoir procuré à la Chine des melons de *Ha-my*, qui sont fondans, sucrés, d'un goût exquis et très-sains. On en fait sécher au soleil des tranches, dont on ôte l'écorce, et elles

ont très-bon goût , sept ou huit mois après. Procurer aux hommes des jouissances innocentes est un acte digne d'un vrai philanthrope.

L'industriel Chinois cultive même le fond des eaux. Les lacs, les étangs, les marais, les fossés aqueux leur fournissent des récoltes de fruits. Ils y plantent des végétaux qui font les délices des meilleures tables. Nous pourrions aussi, à leur exemple, multiplier une espèce de châtaigne aquatique que les latins ont nommé *tribulus*, et tâcher de naturaliser chez nous la *nymphaea-nelumbo*, dont les Chinois tirent parti.

Je ne sache pas qu'aucune autre Nation, excepté les Egyptiens de l'ancien tems (1), ait eu l'industrie de cultiver le sol des eaux, et d'en obtenir des récoltes propres à la nourriture de l'homme, et à augmenter la somme de ses jouissances. Je serois tenté de croire que les mares couvertes de végétaux,

(1) Ils ont aussi cultivé la *nymphaea-nelumbo* dans les eaux, et celle appelée par les latins *lotometra*, dont la graine très-mince servoit à faire une sorte de pain connu sous le nom de *cace*. L'une et l'autre plante que l'on suppose avoir été transplantées de l'Ethiopie en Egypte n'existent plus dans ce dernier pays. (*Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois*, tome 1, page 157).

sont beaucoup moins insalubres que celles qui n'en ont point , parce qu'ils absorbent en tout ou en partie le gaz méphitique qui corrompt l'air , et le transforment en air vital. Il est possible que l'expérience ait éclairé les Chinois sur cet effet salutaire , et que l'attention qu'ils ont de peupler de végétaux toutes les eaux stagnantes , ait eu pour motifs , non-seulement des récoltes de fruits divers et l'agrément de la vue , car les étangs couverts des feuilles et des fleurs du nénuphar présentent un coup-d'œil agréable , mais encore de contribuer à la salubrité de l'air. Il seroit digne du Gouvernement Français de recueillir les avis des agriculteurs et des botanistes de l'Empire , sur les plantes aquatiques , soit indigènes , soit exotiques , dont la culture promettoit plus de succès et plus d'avantages , et d'en faire faire des essais dans les différens départemens de la République , et sur-tout dans ceux qui présentent des localités où l'air est insalubre. C'est aux philosophes , aux observateurs , aux savans , à éclairer le Gouvernement sur toutes les entreprises utiles. Tous les citoyens de l'Empire sont appelés à remplir ces fonctions. Le patriotisme tient souvent lieu de talent , et supplée quelquefois aux connoissances qui manquent. Je n'ai pas d'autre titre , et

je le regarde comme le plus glorieux dont puisse s'honorer un Français. Quelle satisfaction pour un citoyen, pour un ami de l'humanité, lorsque ses conseils ont été utiles à la patrie !

L'auteur des nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale dit, que les marais et les lacs du pays des *Akanças*, le long du fleuve du Mississipi, sont couverts de *folle-avoine*, qui s'élève en touffes au-dessus de l'eau, (pag. 115) et que les sauvages en font chaque année d'abondantes récoltes ; ils réduisent ce grain en farine, en le pilant dans un mortier. *Nous en mangeâmes*, ajoute l'auteur, (le citoyen Bossu) *en crêpes et en bouillie que je trouvai très-bonne et très-rafraîchissante.* Il propose d'essayer de semer les marais de France de ce précieux grain, et prétend que notre climat a quelque ressemblance avec celui du pays des *Akanças*.

Je désirerois qu'un agriculteur instruit étudiât toutes les pratiques agricoles des Chinois. Elles sont très-antiques ; elles ont pour elles des expériences multipliées, et répétées de siècle en siècle. Le Gouvernement accorde des distinctions ou des titres honorables aux agriculteurs qui ont défriché des terres, et même aux Mandarins qui ont aidé les défrichemens de leurs deniers. Ceux qui

ont défriché cent trente arpens, en acquièrent la propriété, et obtiennent en outre des charges, dans le tems prescrit par la loi, s'ils en sont susceptibles.

On sait qu'ils fabriquent du papier avec la soie, avec le bambou, avec le chaume (1) et sur-tout avec l'écorce du Tchu-Kou (2). On croit que cet arbre est du genre du

(1) On fait à *Ning-hia*, ville de la province de Chesni, en Chine, du papier avec du chanvre battu et mêlé avec de l'eau de chaux.

(2) Long-tems avant l'invention du papier, les Chinois écrivoient, dit-on, sur l'écorce du bambou. Il est vraisemblable que ce bambou est d'une autre espèce que ceux des côtes de Coromandel et du Malabar, dont l'écorce très-mince et très-lisse, n'est pas facile à lever. Les Indiens écrivent avec un style aigu de fer, sur des feuilles de palmiers desséchées, quoiqu'ils fabriquent du papier grossier, jaunâtre et brunâtre : j'ai posédé des livres indiens, composés de feuilles de palmier ; un de nos soldats les avoit pris pendant la guerre, dans une pagode abandonnée : on me les a volés, je suppose que ce sont mes domestiques Indiens, qui n'ont pas voulu laisser entre les mains d'un profane, des livres qu'ils regardoient peut-être comme sacrés. Les feuilles des palmiers sont moins altérables que le papier ; les caractères qu'on y trace sont ineffaçables, mais ces feuilles sont inflammables.

Il y a des auteurs qui prétendent qu'après l'usage d'écrire sur les écorces du bambou, on avoit
figuier

figuier. Il seroit peut-être possible de le naturaliser en France. Quoi qu'il en soit, je vais rapporter la manière dont ils le cultivent, pour donner une idée de leurs connoissances en agriculture. Ils ont fait sans doute beaucoup d'essais, avant d'avoir découvert la méthode qu'ils suivent, et qui est la plus profitable, tant pour la quantité que pour la qualité.

Ils lavent la graine de cet arbre; j'ignore s'ils emploient, pour elle, une liqueur proli-
fique, dont l'usage leur est assez familier pour d'autres plantations. Ils mêlent à cette graine de la semence de Sésame, et les jetent en terre pêle-mêle, au printems. On suppose bien que le sol a été labouré et préparé convenablement. Ils ne coupent point le Sésame; ils se contentent d'en récolter les graines, dont ils extraient l'huile. Au printems suivant, ils mettent le feu dans le champ. Quelques tems après, les jeunes Tchu-Kous poussent

adopté celle d'écrire sur la toile et sur la soie. Quoi qu'il en soit, l'invention du papier remonte chez eux à une antiquité de plus de deux mille ans; j'ignore si elle a précédé l'invention de l'imprimerie. Celle-ci n'existe pas chez les Indiens. Il est possible cependant, que les Chinois aient pris d'eux l'invention du papier, et qu'ils aient eu l'industrie d'en tirer parti pour l'impression de leurs caractères et pour la peinture.

avec vigueur ; au bout de trois ans , on les coupe , et leurs écorces sont converties en papiers. Il est vraisemblable que le feu détruit les premières pousses de cet arbre , mais non ses racines , qui donnent ensuite de nouveaux jets. Ils suivent la même méthode , pour les plantations des mûriers. Ils en mêlent les graines avec celles de mil , à parties égales. Celui-ci croit plus promptement et défend les jeunes arbres des ardeurs du soleil. Lorsqu'il est mûr , on en récolte la graine , et dès qu'il fait du vent , on y met le feu. Les mûriers poussent au printems suivant avec plus de force. Pour faire réussir un semis de chêne , il faut , disent les cultivateurs de ce pays , y passer le feu , à la fin de la première , ou de la deuxième année. Je conjecture que le feu rend la terre plus productive. J'ai des observations qui me confirment dans mon opinion. Quoique ce ne soit pas ici le lieu de les rapporter , je dirai que dans les Isles à sucre , on est dans l'usage , après la coupe d'un champ de cannes , qui se trouve alors couvert d'un matelas épais de feuilles et des débris de cette plante , d'y mettre le feu , et qu'on a reconnu par l'expérience , que les souches , qui ne périssent pas par l'effet de l'incendie , donnent des jets plus beaux , plus nombreux , et plus sucrés , que lorsque le feu n'y a pas passé. Je conviens que cette

pratique n'est pas applicable à toutes les terres et à tous les végétaux. Quelle que soit la matière de leurs divers papiers, soit végétale, soit animale, ils sont moins blancs, mais beaucoup plus lisses que les nôtres. Ils n'écrivent pas avec des plumes, mais avec des pinceaux. Leurs caractères que l'on connoît assez n'ont pas des traits déliés, comme les nôtres.

Je n'ai point vu à la Chine d'animaux particuliers à cet Empire, à l'exception d'une espèce d'Ourang-Outang, dont je vais parler. Je passois un jour devant une Pagode, lorsqu'un Chinois m'arrêta et me présenta un Ourang-Outang dans une cage cylindrique. Il étoit debout ; il n'avoit guère plus de vingt-quatre à trente pouces, il étoit assez gros et noir ; il avoit peu de barbe, et du poil sur le corps. Son visage étoit alongé, il paroissoit fort triste, comme plongé dans le chagrin. Son sort m'intéressa : je le marchandai, le Chinois convint de me le laisser pour vingt piastres. Il falloit retourner au *Ham* pour les chercher, et pour y conduire mon captif ; je me disposois à faire ce voyage, lorsque les amis avec lesquels je me trouvois, m'en détournèrent. Ils me représentèrent que cet animal m'embarrasseroit dans la traversée, et qu'il mourroit avant d'arriver en France. Je renonçai donc à

cette acquisition ; mais ce fut avec beaucoup de regret. Je n'eus pas le tems de savoir du marchand l'histoire de cet animal, ni de quel pays il provenoit. C'est le seul que j'aie vu à la Chine. J'en ai vu d'autres à Batavia, et même à l'Isle de France qui venoient de Java ; mais aucun n'approchoit autant de la figure humaine que celui dont je viens de parler. J'ai vu à Chandernagor dans le Bengale un *You-you* qui venoit de très-loin, disoit-on, et qui ressembloit beaucoup aux prétendus Ourang-Outang de Java.

J'achetai un beau chat sauvage tigré , fort doux , plus gros que nos beaux angoras ; je l'envoyai à bord. Il sortit de sa cage, je ne sais comment, et fit main basse sur les poules : on le poursuivit, mais il étoit très-alerte, on ne pouvoit pas l'atteindre ; enfin il se jeta à la mer et nagea vers l'Isle de Vampou, où il aborda. Cette espèce d'animal est connue. Je ne parlerai pas des Scarabées brillans, qui sont très-communs, et qui servent d'ornement sur la tête des femmes, avec des fleurs artificielles, parfaitement bien imitées, et dont les couleurs sont très-vives, car ils excellent dans l'art de l'imitation. J'ai vu des fleurs et des arbustes chargés de fruits, en ivoire, avec des couleurs naturelles, si ressemblans, qu'on les prenoit pour la réalité.

Je crois qu'on me dispensera de parler de *Confucius*, ce fameux philosophe Chinois, dont le nom est en grande vénération à la Chine; je n'ajouterois rien à tout ce que l'on en sait. Sa doctrine peut être regardée comme la religion ancienne et naturelle des Chinois. Ses descendans ont des titres d'honneur. C'est la seule famille de l'Empire qui ait des distinctions et des privilèges. Je ne parlerai pas des petits pieds des femmes. Celles que nous voyons dans les bateaux, ont les pieds de grandeur naturelle. J'ai vu quelques Chinois avec des ongles très-longs; on sait que c'est un effet ridicule et incommode de la vanité.

On doit supposer qu'un voyageur qui ne séjourne que quelques mois à Canton, et qui est occupé, ne peut pas prendre des notions étendues sur les croyances, et sur les pratiques religieuses de ce peuple. Ainsi je renvoie pour cet objet à ce qu'en ont dit des auteurs plus instruits que moi. Il y a long-tems que les dogmes de *Foé* leur sont venus de l'Inde; ce qui donne à supposer que les peuples de cette partie étoient civilisés avant les Chinois. Il paroît que c'est aussi l'opinion du savant Bailly, dont les lettres regretteront toujours la perte prématurée. Les pagodes de la Chine n'approchent pas de celles de l'Inde, ni pour l'éten-

due, ni pour l'appareil des constructions. Les peuples de l'Inde n'ont qu'une seule religion, celle de Brama. Je ne parle pas du mahométisme, qui est la religion des conquérans, les Tartares Mogols, parce que ce sont des intrus d'une autre nation qui font bande à part, et qui ne s'allient pas avec les indigènes. L'unité de religion chez les Indous, l'immensité de leurs pagodes, leurs dogmes religieux, qui ont tant influé sur leur constitution civile, semblent prouver, comme je l'ai dit ailleurs, que le gouvernement chez eux étoit théocratique dans des tems anciens, et qu'ils sont les aînés des Chinois.

Les Bonzes sont respectés du peuple ; mais l'hommage qu'il leur rend est purement volontaire, ainsi que les dons qu'il leur fait. Les prêtres ne dominent point à la Chine. Le déisme est la seule religion avouée par le Gouvernement. L'Empereur et tous les Tartares qui sont dans l'Empire sont de la secte du Dalai-Lama, qui est celle de Foé ; mais ils ne cherchent point à propager leur doctrine, ni à étendre ce culte.

Sous le règne de *Out-Song*, de la dynastie des *Tang* (Histoire générale de la Chine, Tome VI, page 488) on a détruit plus de quarante-quatre mille temples de Bonzes, et leurs biens furent confisqués au

profit de l'Etat. *Chit-Song*, Empereur des *Héout-Chéou* détruisit trente mille de leurs temples qui n'avoient pas des titres authentiques de leurs fondations. (Ibid. Tom. VII, pag. 445) Cependant leurs temples sont encore très-nombreux aujourd'hui. D'après l'histoire des Chinois, il paroît que ce peuple est crédule et qu'il se livre aisément à la superstition. Il croit que les élémens ont un esprit qui en est le Dieu: ainsi le feu, l'eau, l'air, etc. ont leurs esprits. Les enfans que l'on trouve sur l'eau avec unealebasse au cou ont été consacrés à l'esprit de la rivière. Tel est le fatal effet de la superstition, de rendre l'homme barbare et sanguinaire.

J'ai vu leurs théâtres; ils les élèvent dans la rue; mais ils laissent le passage libre au-dessous. Leurs pièces, à ce qu'il m'a semblé, commencent le matin et finissent le soir. Les spectateurs sont debout; ils se succèdent les uns les autres. Je crois que cette dépense est faite par le Gouvernement.

Les Chinois ont des instrumens de musique qui ont peu d'effet: plusieurs auteurs en ont parlé; mais ce qui me surprend, c'est que ce peuple ne connoît pas la danse; du moins je n'en ai vu exécuter aucune, pas même sur leurs théâtres, pendant mon séjour à Canton. Les Indiens ont leurs bayadères, ou danseuses, qui sont attachées aux pa-

godes ; mais rien de semblable n'existe à la Chine. La gravité chinoise , la retraite des femmes , le défaut d'assemblées publiques ou particulières , la continuité du travail , s'opposent vraisemblablement au goût de la danse. On pourroit ajouter que leur vêtement est le plus grand obstacle. Des caleçons amples , des robes longues , des bottes larges , dont le soulier est très-épais , ne sont pas propres à cet exercice.

Nous voulûmes donner aux Chinois une idée de nos spectacles. Nous fîmes monter un théâtre dans une très-grande salle d'une factorerie ; il fut décoré suivant nos usages. Nous y représentâmes *Zaïre* , ensuite *Radamiste* , et deux petites comédies , aussi bien que nous aurions pu le faire en France. Nous avons invité les étrangers à y assister , et nous leur donnâmes à souper. Les principaux négocians de Canton s'y trouvèrent ; ils en parurent très-satisfaits. Nous faisons quelquefois des concerts , soit dans notre *ham* , soit dans celui des Anglais , soit dans celui des Suédois. Les Européens qui aimoient la musique (1) se réunissoient ; elle

(1) L'invention de la musique est très-ancienne à la Chine : *Ling-lun* qui a trouvé les douze demi-tons , qui sont renfermés dans les limites d'une octave , et qu'on appelle les douze *Lu* , fleurissoit sous

ne paroissoit pas être du goût des Chinois. Ils n'estiment pas non plus nos ragoûts et préfèrent les leurs. J'ai mangé plusieurs fois chez des négocians qui faisoient servir des mêts apprêtés chez eux, avec d'autres mêts que nous faisons porter, apprêtés par nos cuisiniers, de sorte que la table étoit servie à la chinoise et à la française. Ils ont un ragoût composé de tripes de cochon qui est en général très-estimé des Européens. Ils ne font que deux repas par jour, l'un à dix heures du matin, l'autre à six heures du soir.

Ils ne boivent ni vin d'Europe, ni café, ni chocolat. Leur *sam-sou* est une liqueur forte; mais ils en prennent modérément: car je n'ai pas vu un seul Chinois ivre, tandis que les matelots Européens se soulent souvent avec cette liqueur. De toutes les épices, le poivre est celle dont ils consomment le plus. Leurs mêts sont assaisonnés avec du sel et un peu de poivre, ils y mêlent rarement du piment: celui de Chine est plus doux que celui de l'Inde. Le riz est dans les provinces méridionales la base de leur nourriture.

le règne de *Hoang-ti*, l'an 2637, avant Père chrétienne. (*Mémoire du P. Amiot, t. VI, p. 77.*) C'est dans cet ouvrage qu'on trouve développé le système musical des Chinois, et la description de leurs instrumens de musique, qui sont très-nombreux.

Je ne parlerai pas des arts des Chinois ; on connoît leurs soieries , leurs porcelaines , leurs vernis. On sait qu'ils ont porté l'art de la broderie au plus haut degré de perfection. Ils travaillent supérieurement l'ivoire , la nacre de perles , l'écaille. Ils font aussi des ouvrages en marqueterie , et des bijoux en or , qui n'ont pas le fini des nôtres , mais qui prouvent leur adresse et leur intelligence. Quoique leurs couleurs soient très-vives et très-belles , la peinture n'a pas fait chez eux de grands progrès ; cependant ils sont d'habiles copistes. La sculpture y est peu pratiquée : aussi est-elle restée au-dessous du médiocre. L'architecture y est moins négligée. Je doute cependant que l'on trouvât à la Chine des monumens dignes de remarque , à l'exception de leurs ponts. « Celui de *Siu-en-Tchéou-Fou* , dans la » province de *Foukien* est construit sur un » bras de mer dangereux. Il est tout entier » d'une pierre noirâtre , ou d'un bleu très- » foncé , fort dure , et soutenu par plus de » trois cents piliers , terminés de part et » d'autre en angle aigu , pour rompre la » violence des flots. Il n'est point en ar- » cades , mais cinq pierres égales en lon- » gueur et en épaisseur occupent l'espace » d'une pile à l'autre. Il est bordé de ba- » lustrades enrichies , à distances égales ,

» de globes , de lions , et de pyramides po-
» sées sur des bases. Il a plus de trois cent
» soixante perches de long, c'est-à-dire, plus
» de trois mille six cents pieds chinois
» (qui équivalent à très-peu de chose près
» à nos anciens pieds de roi). *Histoire gé-*
» *nérale de la Chine* , Tom. XII , pag. 123.

Je crois que leurs connoissances en astro-
nomie et en géographie étoient assez bor-
nées , avant que les Missionnaires Européens
les aient instruits. La botanique, la chymie,
la physique sont des sciences dont ils n'ont
guère d'idée. L'expérience seule leur a appris
des procédés curieux ; utiles , intéressans ,
dont ils ne cherchent point à expliquer les
causes. On trouvera à la fin de ce volume
une notice incomplète de quelques arts des
Chinois , sur lesquels on désireroit des con-
noissances plus étendues.

L'Empereur *Kien-long* , qui est sur le
trône impérial depuis long-tems , est un des
plus grands princes dont l'histoire de la
Chine fasse mention. Il a réuni à ses Etats
la vaste étendue de pays qui formoit pro-
prement le royaume des Eleuthes , la
petite Boukarie , les villes de Casghar et
d'Yerguen, avec toutes leurs dépendances ;
mais ce qui met le comble à sa gloire, c'est
l'assujettissement des *Miao-tsé* , peuplè sau-
vage qui habitoit des montagnes de l'inté-

rieur de la Chine, et dont les brigandages et les incursions ne pouvoient pas être réprimés. Poëte, historien, philosophe, grand législateur, ami de l'humanité, il a fait l'admiration de son siècle, il fera l'étonnement de la postérité. Sa bienfaisance, son application constante au Gouvernement, pendant un règne de soixante ans, son amour pour la justice et pour les lois de l'Empire, son goût pour les lettres (1) et son estime pour les lettrés, mais sur-tout sa pitié filiale portée au plus haut degré, lui assigneront un rang distingué dans l'histoire de l'Empire.

On prétend que les lettrés pensent que leur pays a été peuplé par des Colonies venues des hauteurs de la Tartarie. Cette opinion peut être vraie, pour une partie des provinces de la Chine, telles que le *Pé-ché-lée*, et le *Kiang-nan*; mais est-il vraisemblable que des Colonies Tartares, qui quitoient leur terre natale, dans l'intention d'en habiter une meilleure, eussent préféré les montagnes habitées par les Miao-tsé à des

(1) Le recueil de ses poésies contient vingt-quatre petits volumes. Il a fait un abrégé de l'histoire des *Ming*, et une collection en plus de cent volumes de monumens chinois, anciens et modernes, dessinés sur les lieux, gravés et accompagnés d'explications qui les font connoître.

plaines fertiles ? Je ne le pense pas , et je présume que ces montagnards sont les indigènes de la Chine , qui se sont retirés dans des lieux inaccessibles aux cavaliers , lorsqu'ils ont été chassés des plaines qu'ils habitoient , par des hordes de Tartares. Il seroit bien intéressant de savoir , si ces Miao-tsé , qui ont été soumis par l'Empereur *Kien-long* , avoient quelques principes de civilisation , s'ils avoient une forme de gouvernement , et quelque idée de religion ; quelle étoit leur langue , quels étoient leurs arts , quelles leurs coutumes , quels leurs usages , quelle leur tradition , quelle leur population ; s'ils étoient agriculteurs ou pasteurs , s'ils avoient des demeures fixes ; en un mot , l'histoire de ce peuple seroit aussi curieuse qu'intéressante , et pourroit fournir des notions sur les premiers âges de l'Empire de la Chine.

Je ne quitterai pas ce pays , sans parler de son commerce. On devine aisément que celui de l'intérieur doit être immense , non-seulement à raison de la population extraordinaire de l'Empire , de la fertilité des terres , de l'industrie et de l'activité de ce peuple , de la modicité des droits et de leur fixation invariable , mais encore parce que ses rivières sont navigables , et parce que les canaux factices y sont très-multipliés. Les Chinois ne se sont établis que sur les bords des

rivières et des canaux. Aussi trouve-t-on sur le grand canal impérial, des villes à chaque lieue, pour ainsi dire.

Les lois prohibitives sont en très-petit nombre : elles se réduisent à défendre l'importation de l'opium dans l'Empire, l'entrée et la sortie du verre, et l'exportation de l'or, de l'argent et du riz. La première denrée est regardée comme très-funeste, et propre à troubler la tranquillité publique ; ainsi la politique et l'humanité ont conseillé ce règlement de police. Les matières d'or et d'argent sont regardées comme nécessaires à l'Empire. La loi qui en défend la sortie a plus en vue l'exportation qu'en pourroient faire les émigrans, que celle du commerce ; car il n'est pas difficile aux négocians d'en exporter. Quant au riz, c'est un comestible de première nécessité dans un pays extrêmement peuplé. Toutes les autres marchandises, quelles qu'elles soient, manufacturées ou non, sont permises, tant à l'entrée qu'à la sortie. Ainsi les raisons d'Etat qui, dans d'autres pays, ont mis des bornes à la concurrence ou à la consommation des marchandises étrangères, sont ignorées ou dédaignées à la Chine. Plusieurs écrivains ont, de nos jours, attaqué le principe sur lequel elles sont établies. Ce n'est pas ici le lieu d'entamer cette discussion. Je me borne

comme historien , à raconter un fait qui me paroît digne d'être remarqué.

Le commerce extérieur des Chinois est très-considérable, depuis que le Gouvernement Japonais, et celui de la Cochinchine ont défendu à leurs sujets respectifs de sortir de leurs Etats. A l'exception des habitans des îles de Lieou-Kicou, les Chinois sont les seuls qui fassent le commerce de ces contrées orientales. Ils vont à la Cochinchine, au Tonkin, au Camboge, au Tsiompa, à Siam, à Malac, à Achem, à Quéda, à Palembang, à Batavia, à Bornéo, aux Moluques, au Japon, aux Isles Philippines. Ils ont des compatriotes établis dans tous ces pays.

On a beaucoup déclamé contre le goût des Chinois pour le vol, et contre les tromperies des marchands dans les qualités et dans les quantités des marchandises. Il m'a semblé que les friponneries n'y étoient pas plus fréquentes qu'ailleurs. Les négocians et tous les gros marchands sont fidèles dans le commerce. On a même vu un négociant de Canton payer une somme considérable à un armateur français, qui avoit été volé, à l'occasion des marchandises qu'il lui avoit fournies, quoiqu'il n'eût point participé au vol. Il vouloit obtenir, par ce sacrifice, la confiance qu'il méritoit. Je ne sais pas si parmi

les Européens, on en trouveroit beaucoup d'aussi nobles et d'aussi délicats.

J'ai connu un négociant chinois, très-âgé, particulièrement attaché à la Nation Française, qui avoit acquis une grande fortune, par un commerce loyal avec elle, et qui, par reconnoissance, fit l'avance à la Compagnie des Indes, de deux cargaisons, dans une circonstance où ses vaisseaux manquoient de fonds. Le plus fameux négociant de l'Europe auroit-il eu une conduite aussi noble et aussi généreuse ? Que l'on fasse attention que le Chinois ne pouvoit être remboursé qu'au bout de vingt ou vingt-quatre mois, au plutôt.

L'or n'est regardé à la Chine, que comme marchandise. Il n'est pas, comme l'argent, un signe représentatif des choses. Le paiement des impôts, qui se perçoivent en argent ne peut pas s'effectuer avec de l'or, non plus que les achats des marchandises et les dettes. Les contributions se paient en denrées. Il résulte de ceci que l'or n'a pas à la Chine la même valeur qu'il auroit, s'il étoit comme l'argent, un signe représentatif des choses. Cette fonction augmente le prix des métaux, d'après ce principe certain, que les choses ont plus de valeur, en proportion du besoin et de la rareté, qui augmentent les demandes. C'est donc le prix que

que les nations étrangères mettent à l'or, qui soutient sa valeur à la Chine. L'emploi qu'on en fait, en bijoux et en dorures, étant très-borné, ne suffiroit pas pour le soutenir au taux où il est, d'autant plus que la Cochinchine qui en produit avec abondance, peut le fournir à un prix médiocre.

Les Chinois ne connoissent point le commerce de banque. Ils n'ont aucune idée de nos opérations de finances. Il n'y a point chez eux de dettes publiques. Les revenus de l'Empire sont supérieurs aux dépenses. Ils tiennent l'excédent en dépôt, pour les cas extraordinaires. L'Empereur est le souverain dispensateur des revenus, mais il ne les applique point à ses dépenses particulières. Il a des domaines qui y suffisent. Un de leurs Empereurs avoit créé une monnoie de papier, pour un tems limité. Il seroit curieux d'en savoir l'histoire. Les mêmes besoins font naître l'idée des mêmes ressources dans des pays bien différens.

L'intérêt de l'argent est à un taux très-haut. Ce fait semble prouver qu'il n'y est pas répandu à proportion des besoins, ou que les lois sur le prêt ne lui sont pas favorables, ou que les bénéfices du commerce sont très-considérables.

» La Chine, dit *Smith* (1), est depuis long-
 » tems un des plus riches Etats du monde , et
 » par la fertilité de son sol, et par l'excel-
 » lence de sa culture, et par l'industrie, et même
 » par le nombre de ses habitans ; mais par-
 » venue à cet état d'opulence, on diroit
 » qu'elle est devenue stationaire. Marc Paul
 » qui la visita, il y a plus de 500 ans, nous
 » en décrit la culture, l'industrie et la popu-
 » lation, telles à-peu-près que nous les pei-
 » gnent encore les voyageurs modernes. Peut-
 » être en est-elle, depuis les siècles les plus
 » reculés, à cet apogée de richesses que la
 » nature de ses lois et de ses institutions lui
 » ont permis d'atteindre ». Cette proposi-
 tion est évidemment erronée. Toutes les
 assertions qui suivent sont entachées du
 même vice ; il y en a même quelques-unes
 de monstrueuses, et toutes les conséquences
 qu'il en déduit, partant d'un principe faux,
 sont autant d'erreurs graves ; je ne dirai qu'un
 mot pour combattre les unes et les autres.
 C'est qu'il est démontré que depuis 500 ans,
 je dirai même depuis un siècle, la population
 chinoise a fait les progrès les plus étonnans.

(1) *Recherches sur la nature et les causes des richesses des nations* Tome I, page 149, ouvrage instructif qui dévoile de grandes vérités, et qui donne à penser.

L'agriculture s'est aussi accrue dans la même proportion. Le commerce des Européens a augmenté les plantations de thé, de mûriers et de cotonniers, l'éducation des vers-à-soie, et plusieurs autres branches d'industrie. L'accroissement de la population des indigènes a dû nécessairement augmenter, dans la même proportion, les cultures et les manufactures. L'asservissement des *Miao-tsés*, ces montagnards indomptés, qui commettoient de fréquens brigandages, et dont les incursions, arrêtoient dans leur voisinage, les progrès de l'agriculture et de la population, va donner à la Chine une prospérité nouvelle. Pour atteindre le plus haut degré où elle puisse monter, il ne manque à cet empire que de trouver les moyens de prévenir les disettes auxquelles il est sujet.

Quoique la ville de Canton soit sous le tropique, le froid y est assez piquant, pendant l'hiver; cependant il n'y gèle pas; on n'a ni poëles ni cheminées dans les appartemens; dans les provinces septentrionales, on s'habille avec des fourrures; les Chinois en font cas, et sur-tout des peaux de loutres, qui étoient autrefois très-rares et très-chères. Mais depuis les nouvelles découvertes faites en Amérique, ces peaux sont devenues communes, et ont beaucoup diminué de prix. On vend à Canton, des peaux dont le poil

est fin et très-blanc, qu'on dit provenir d'une espèce de chats des montagnes, et qui ressemble à l'hermine.

Les vaisseaux étant chargés, nous sommes partis en janvier pour faire notre retour. Nous avons appareillé le 14 de la Tour du Lion, où nous avons été mouiller, accompagnés de beaucoup de champans pour nous touër; nous avons passé la barre, à mer haute par vingt-un pieds d'eau, le vaisseau tirant vingt pieds six pouces devant, et dix-neuf pieds cinq pouces derrière. En passant, le 16, devant Macao, nous avons mis en panne, pour attendre deux missionnaires du Tonkin, l'un Italien et l'autre Tonkinois, qui venoient en Europe. La cargaison du vaisseau étoit de plus d'un million de francs.

Nous nous sommes arrêtés devant Palembang, où nous avons trouvé un vaisseau français mouillé, qui revenoit de la Cochinchine avec une cargaison de sucre. Il avoit essuyé du mauvais tems à l'entrée du détroit de Malac; il avoit perdu toutes ses grosses ancrs, et il avoit talonné, ce qui l'obligeoit à se rendre à Batavia. Il avoit envoyé, depuis huit jours, un de ses bateaux à Palembang, pour y chercher des ancrs et des cables, et il nous demandoit une autre ancre et un cable, que nous lui avons fournis.

On prétend que dans le même tems, la

mousson n'est pas la même à la côte occidentale, qu'à la côte orientale de Sumatra. On éprouve aux deux côtes les brises de terre et celles du large, tous les jours, à moins que les vents ne soient orageux.

Nous avons fait la même route en revenant qu'en allant, c'est-à-dire, que nous avons passé par les détroits de Banca et de la Sonde. Les vaisseaux qui partent de la côte de Coromandel, du Bengale et de la côte de l'Est, pour se rendre à la Chine, et ceux qui retournent dans les susdites contrées, traversent le détroit de Malac, qui est beaucoup plus long que ceux que je viens de nommer. En tems de guerre, plusieurs vaisseaux français ont passé par les détroits de Baly, ou de Lombok, ou de Combava, pour échapper aux croiseurs. Je crois même que ce sont eux qui ont ouvert cette route; ils l'ont toujours faite sans accidens. En 1761, cinq vaisseaux Anglais partis de Canton en janvier, craignant de rencontrer des corsaires français dans le détroit de la Sonde, se décidèrent à passer à l'Est. Le *Griffin*, l'un d'eux, se perdit la nuit sur des récifs, non loin de Xolo, nommée aussi Yolo ou Solo, île située à environ cent lieues au sud-ouest de Mindanao, et les quatre autres coururent de grands

dangers : ils recueillirent l'équipage du naufragé , et ils abandonnèrent le vaisseau.

Nous avons débouqué le 5 février , sans accident , et nous sommes arrivés à l'Isle de France , le 5 mars suivant ; nous en sommes partis le 15. Nous nous sommes arrêtés quatre jours à l'Isle de l'Ascension. Nous avons pris dans trois nuits quatre-vingt-quatorze tortues ; nous en avons embarqué soixante-dix , et nous avons mis les autres à la mer. Les femelles viennent à terre déposer leurs œufs , et c'est alors qu'on les prend. On les tient sur le pont du vaisseau ; on a l'attention de les rafraîchir de tems en tems , avec de l'eau de mer , et de les retourner , c'est-à-dire , de les tenir quelque tems sur le dos. On en a nourri l'équipage pendant trente jours. Il est assez étonnant que ces animaux puissent vivre aussi long-tems , sans prendre de nourriture. Il est vrai qu'ils maigrissent , mais ils sont encore mangeables le trentième jour. Il y a des vaisseaux où on les a conservés vivans pendant six semaines , et qui même en ont débarqué à l'Orient. On regarde cette nourriture comme anti-scorbutique. Chaque tortue peut peser trois ou quatre cents livres. La viande est succulente et très-nourrissante ; on en fait prendre le bouillon aux malades. La graisse est verte , mais appétissante ; le foie , les tripes ,

et le plastron cuit au four avec de l'assaisonnement, sont des mets très-agréables. Elles avoient toutes des œufs de différentes grosseurs.

La plupart des vaisseaux Français passent à l'Isle de l'Ascension, en revenant des Indes; mais on n'y prend des tortues que dans la saison de la ponte. Il est fâcheux que cette Isle ne soit pas cultivable, et qu'elle ne fournisse ni eau ni bois. Ce seroit une relâche bien située. Elle n'a point de port, mais on n'y éprouve jamais de coups de vents, et quoique la mer brise sur le rivage, elle n'est jamais mauvaise en rade. Il y a plusieurs anses autour de l'Isle, auprès desquelles le mouillage est très-bon. J'ai déjà dit qu'elle montroit toutes les apparences d'une terre nouvellement volcanisée. Il sembleroit que la multiplicité de la chasse des tortues devroit en diminuer le nombre. Cependant on ne s'apperçoit pas de cette diminution. En voici la raison. Il y a sur l'Isle une quantité prodigieuse d'oiseaux de différentes espèces qui dévorent les petites tortues qui éclosent : celles-ci, dès qu'elles sont sorties de leurs coques, ont l'instinct d'aller à la mer; malheureusement pour elles, leur légèreté les retient au-dessus de l'eau pendant les neuf premiers jours; elles sont exposées, pendant tout ce tems, à la voracité de leurs ennemis.

Les Européens qui débarquent dans l'Isle, ont l'attention de détruire le plus d'oiseaux qu'ils le peuvent. Ils trouvent des nids partout, garnis d'œufs, qui sont sur la terre, ou sur des rochers. On s'apperçoit en effet qu'il y a beaucoup moins d'oiseaux qu'autrefois. Je voudrois qu'on y entretînt quelques hommes, uniquement pour détruire les oiseaux.

La rencontre de quelques vaisseaux dans la traversée, la vue de plusieurs espèces de poissons et d'oiseaux, celle d'une grande quantité de goëmons, par le travers des Açores et au-delà, ne fournissent pas des évènements assez intéressans pour en faire mention. Nous sommes arrivés à l'Orient le 2 juillet, au bout de dix-neuf mois et quatorze jours.

Fin du voyage à Canton.